

إِقْرَأُوا

LE MAGAZINE HEBDOMADAIRE DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

faire société



100 ANS DE LUMIÈRE DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

107

16 au 22 avril 2026



Le Billet du Recteur

ET SI LA QUESTION N'ÉTAIT PLUS DE GOUVERNER, MAIS DE FAIRE SOCIÉTÉ ?



LE PACTE DES VERTUEUX



CROIRE ENSEMBLE SANS CROIRE LA MÊME CHOSE

QRRAİŒİ

107





Sommaire

p. 9

Le billet du Recteur

**ET SI LA QUESTION N'ÉTAIT PLUS DE GOUVERNER,
MAIS DE FAIRE SOCIÉTÉ ?**

PAR LE RECTEUR CHEMS-EDDINE HAFIZ

p. 14

Focus sur une actualité

**"NI GUERRE NI PAIX" : POURQUOI LE GEL
DU CONFLIT IRAN-ÉTATS-UNIS EST LE SCÉNARIO
LE PLUS DANGEREUX**

PAR NOA ORY

p. 16

Contribution

**FAIRE SOCIÉTÉ : LES MONDES MUSULMAN
ET OCCIDENTAL PARTAGENT-ILS
LE MÊME HORIZON ?**

PAR AMINE BENROCHD

p. 18

Laïcité

**TRAVAILLER, TENIR, ESPÉRER :
LA DIGNITÉ AU QUOTIDIEN**

PAR CHEIKH KHALED LARBI

p. 20

Contribution

CROIRE ENSEMBLE SANS CROIRE LA MÊME CHOSE

PAR RACHID AZIZI

p. 23

Actualités de la Mosquée de Paris

DU 16 AU 22 AVRIL 2026

p. 28

Paroles du Minbar

**LE RÉSUMÉ DU PRÊCHE DU VENDREDI
LE DEVOIR DU MUSULMAN ENVERS SA SOCIÉTÉ
(PARTIE 6)**

PAR CHEIKH YOUNES LARBI

p. 31

Regard fraternel

PEUT-ON ENCORE FAIRE SOCIÉTÉ ?

PAR NASSERA BENAMRA

p. 33

**LE PROJET DE SOCIÉTÉ EN ISLAM
CE QUE L'HISTOIRE DIT QUE LES IDÉOLOGUES
TAISENT**

PAR HANANE SAÏDI

p. 35

Récits célestes

**LE PACTE DES VERTUEUX : QUAND
LE MUSULMAN NE RESTE PAS SPECTATEUR**

PAR CHEIKH ABDELKADER BELABDLI

p. 37

Découvrons-là

**FAIRE SOCIÉTÉ : UNE MISSION PRIMORDIALE
POUR LA JEUNESSE MUSULMANE**

PAR CHEIKH ABDELALI MAMOUN

p. 39

Résonances abrahamiques

**LE POINT DE VUE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE
SUR LA SOCIÉTÉ**

PAR RAPHAËL GEORGY

p. 42

Sabil al-Iman

**QUAND TOUT VACILLE :
LA FOI POUR RESTER DEBOUT**

PAR CHEIKH KHALED LARBI

p. 44

Invocation

**"Ô TOI QUI RÉUNIS LES CŒURS
LORSQU'ILS SE DISPERSENT"**





p. 45

Le Hadith de la semaine

**À L'OMBRE DE LA SINCÉRITÉ,
LORSQUE NUL REGARD NE TE SURPREND**
PAR CHEIKH YOUNES LARBI

p. 47

Le Coran m'a appris

AVANT LE POUVOIR, LA RESPONSABILITÉ
PAR CHEIKH KHALED LARBI

p. 49

Le Saviez-vous ?

**LA FATIGUE INVISIBLE :
QUAND LE CORPS PARLE AVANT LES MOTS**
PAR CHEIKH KHALED LARBI

p. 50

Notre mosquée

**PAROLE DU RECTEUR AU SERVICE
DU LIEN SOCIAL**
PAR NASSERA BENAMRA

p. 52

Mizan El-Qadhaya

**L'ÉQUILIBRE ENTRE JUSTICE ET INTÉRÊT
DANS LA DÉCISION POLITIQUE**
PAR CHEIKH YOUNES LARBI

p. 54

Hadiths apocryphes

**LES GOUVERNANTS ET LES SAVANTS :
PILIERS DE LA DROITURE DU PEUPLE
OU DE SA CORRUPTION**
PAR CHEIKH RACHID BENCHIKH

p. 56

À la découverte des mosquées du monde

**LA MOSQUÉE DE CORDOUE :
GÉOMÉTRIE DE PIERRE ET MÉMOIRE
D'EL-ANDALOUS**
PAR NOA ORY

p. 64

Les Mots voyageurs

HONGRE
PAR NOA ORY

p. 68

Plumes en éveil : un livre coup de coeur

ELDORADO
LAURENT GAUDÉ

p. 69

Le dessin de la semaine

PAR JUSTIN MARRON

p. 70

Le citation de la semaine

"CE QUI NE NUIT PAS"
MONTESQUIEU

p. 71

Événements à venir

À LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS





Le billet du Recteur

n° 105

ET SI LA QUESTION N'ÉTAIT PLUS DE GOUVERNER,
MAIS DE FAIRE SOCIÉTÉ ?

À l'heure où le monde s'effondre dans un désordre inédit, la France s'apprête à choisir parmi des gestionnaires. Il y a des moments dans la vie d'une nation où l'on perçoit, non pas une crise, mais quelque chose de plus insidieux : un rétrécissement. Pas de fracture brutale, pas d'effondrement soudain, simplement, imperceptiblement, l'horizon qui se rapproche. Les ambitions qui s'étiolent. Le vocabulaire de l'avenir qui se vide de sa substance. Nous vivons un tel moment. Et ce qui le rend particulièrement grave, c'est qu'il coïncide avec l'un des bouleversements géopolitiques les plus profonds depuis 1945.

Pendant quatre-vingts ans, le monde a vécu sous une architecture forgée dans les cendres de la Seconde Guerre mondiale. L'ordre de Yalta, puis celui de l'après-guerre froide, avait ses horreurs, ses injustices, ses hypocrisies – mais il avait une structure. Des règles, même bafouées. Des institutions, même imparfaites. Une grammaire commune du monde, même contestée. L'ONU, l'OTAN, le droit international, les accords de Bretton Woods, la Cour pénale internationale – autant d'architectures fragiles mais réelles, qui disaient quelque chose sur la volonté des nations de ne pas se livrer à la seule loi du plus fort.

Cet ordre-là est en train de se défaire. Pas progressivement, pas en douceur – mais dans le fracas des guerres revenues sur le sol européen, dans la brutalité des rapports de force qui s'imposent à nouveau comme seule langue diplomatique, dans le retrait assumé des puissances qui avaient prétendu garantir un ordre libéral. La guerre en Ukraine n'est pas une anomalie : elle est un symptôme. Tout comme les conflits qui embrasent le Moyen-Orient, le Sahel livré à lui-même, les tensions qui montent en mer de Chine, la compétition féroce pour les ressources, les routes commerciales, les données, les technologies. Le monde ne négocie plus : il se repositionne. Et dans ce repositionnement, chaque nation doit répondre à une question simple et vertigineuse : qui sommes-nous, et où voulons-nous être dans ce nouveau désordre ?

”
**Qui sommes-nous,
et où voulons-nous être
dans ce nouveau désordre ?**

L'ordre né de 1945 s'est fissuré lentement, puis s'est effondré d'un coup. Ce qui vient après n'a pas encore de nom, mais il exige, dès maintenant, des nations capables de penser à la hauteur de ce qui arrive.

C'est précisément à cette heure-là que la France s'apprête à voter. Et c'est précisément à cette heure-là que l'offre politique qui se présente aux Français paraît si étrangement dérisoire au regard des enjeux.

Il fut un temps, ni mythologique ni si lointain, où la politique française parlait en grand et en long. De Gaulle n'offrait pas seulement des programmes : il offrait une certaine idée de la France dans le monde, souveraine, insolente de lucidité, refusant d'être l'appendice d'aucun empire, fût-il allié. Sa politique étrangère était une philosophie. Son rapport aux nations du Sud, sa sortie de l'OTAN intégré, sa reconnaissance de la Chine populaire, autant de gestes qui disaient une vision du monde, pas une posture de campagne. Mitterrand, lui, proposait une transformation sociale portée par une anthropologie, imparfaite, contradictoire, mais une anthropologie tout de même. Il avait lu, il avait pensé, il avait une idée de l'homme en société que ses discours por-

taient jusqu'au bout, même dans l'épreuve de la rigueur. Chirac, enfin, que l'histoire a parfois sous-estimé, eut au moins un moment de grandeur géopolitique absolue : en 2003, en refusant la guerre en Irak devant le Conseil de sécurité des Nations Unies, il rappela que la France pouvait encore dire non aux puissants, au nom d'une certaine idée du droit et de la raison. On peut discuter l'homme et son bilan. On ne peut pas effacer ce geste, et ce qu'il disait de la conception française de sa place dans le monde.

Ces hommes-là obligeaient à penser. On pouvait les contester, on ne pouvait pas les ignorer. Qui, aujourd'hui, nous oblige à penser ?

Qu'est-ce que le moment présent nous oblige à penser ? C'est la question que j'aurais voulu entendre poser. Et à laquelle j'attends encore une réponse.

Car pendant que nos débats s'épuisent en querelles de bornage identitaire, en surenchères sécuritaires, en arithmétiques budgétaires présentées comme des horizons, le monde se recompose à une vitesse que nos catégories peinent à saisir. L'intelligence artificielle redistribue les conditions du travail, du savoir, du pouvoir et aucun candidat n'en mesure encore vraiment l'ampleur. Le dérèglement climatique n'attend ni les calendriers électoraux ni les sondages. La démographie mondiale dessine des déplacements humains que nulle frontière ne contiendra durablement. Et

la question de la place de l'Europe, de la France en Europe, de l'Europe dans le monde, n'a jamais été aussi ouverte, aussi urgente, aussi peu traitée dans le débat public.

Face à ces défis, l'urgence n'est pas de trouver les bonnes formules. Elle est de retrouver la capacité de penser à la hauteur de ce qui arrive.

“ **Retrouver la capacité de penser à la hauteur de ce qui arrive.**

Or ce qui frappe, dans les offres politiques qui se présentent à nous, c'est l'étrange disproportion entre la taille des enjeux et l'étroitesse des réponses. Comme si la compétition électorale avait fini par discipliner l'imagination. Comme si l'audace était devenue un risque calculé qu'on préfère éviter. Comme si les sondeurs avaient remplacé les penseurs dans les états-majors.

On peut annoncer une réforme sans avoir une vision. On peut promettre sans avoir pensé. La différence entre un homme d'État et un candidat, c'est précisément cela, et c'est immense.

Faire société, vraiment faire société, n'a jamais été affaire de programme. C'est une promesse plus profonde, plus exigeante : celle d'un avenir partagé, d'une direction consentie, d'une manière d'habiter ensemble le monde qui dise quelque chose sur ce

que nous croyons juste, digne, souhaitable. Ce n'est pas une plateforme. C'est un récit. Et les récits ne se décrètent pas : ils se construisent, se transmettent, s'éprouvent dans la durée.

La France, en cela, est une nation singulièrement exigeante. Elle a une mémoire longue, une tradition républicaine à la fois solide et fragile, une capacité rare à se passionner pour les idées générales et à sanctionner ceux qui les trahissent. Elle a aussi, dans son histoire, cette vocation paradoxale d'une nation qui a toujours voulu dire quelque chose au monde, pas seulement à elle-même. Cette vocation-là n'a pas disparu. Elle attend. Elle espère. Elle s'impatiente.

Les grandes traditions de pensée, philosophiques, spirituelles, républicaines, savent depuis longtemps que le lien social n'est pas un mécanisme : c'est une conviction partagée. Que la cohésion n'est pas le résultat de la gestion : c'est le fruit d'un sens commun cultivé patiemment, transmis avec soin, incarné dans des institutions dignes de confiance. Une société ne tient pas seulement par ses lois. Elle tient par ce qu'elle considère comme juste. Par ce qu'elle se raconte d'elle-même.

Alors oui, la jeunesse s'interroge. Elle cherche des appartenances que les discours officiels ne lui proposent plus. Elle improvise des fidélités que l'espace public n'a pas su organiser. On peut s'en inquiéter, ou on peut y lire, avec un peu moins de condescendance, le symptôme d'un vide que la politique a laissé béant. Le vide n'attend pas. Il appelle, inévitablement, d'autres récits. D'autres promesses. D'autres prophètes, pas toujours désirables.

C'est pourquoi la question n'est pas de savoir si les candidats ont renoncé à proposer une vision. La question est plus simple, et plus dure : qui, dans ce pays, prend encore le risque de penser à voix haute ? De dire non seulement ce qu'il fera, mais ce qu'il croit ? Non seulement où il veut aller, mais pourquoi cela vaut la peine d'y aller ensemble et comment la France entend peser dans un monde qui, lui, n'attend personne ?

La France mérite mieux qu'un calendrier de réformes et qu'une addition de promesses. Elle mérite un projet. Et un projet suppose, avant tout, quelqu'un qui ait encore l'audace rare, risquée, nécessaire, de l'imaginer.

À Paris, le 22 avril 2026

CHEMS-EDDINE HAFIZ

Recteur de la Grande Mosquée de Paris

IRAN

STRAIT OF HORMUZ

● Bandar

◆ Musandam



Focus

sur une actualité

"NI GUERRE NI PAIX" : POURQUOI LE GEL DU CONFLIT IRAN-ÉTATS-UNIS EST LE SCÉNARIO LE PLUS DANGEREUX

PAR NOA ORY

Ce mardi 22 avril, Donald Trump a annoncé la prolongation du cessez-le-feu avec l'Iran, sans date limite, sans conditions claires. Pour de nombreux analystes, c'est moins une avancée diplomatique qu'un glissement vers un scénario redouté : le conflit gelé.

Ce qui se passe en ce moment

Un premier round de pourparlers américano-iraniens à Islamabad, les 11 et 12 avril, s'est achevé sans percée. Depuis, les États-Unis ont imposé un blocus naval sur tous les navires liés à l'Iran tentant de traverser le détroit d'Ormuz. L'Iran a riposté en tirant sur des navires cherchant à transiter par cette route vitale.

Trump a annoncé sur Truth Social qu'il prolongeait le cessez-le-feu jusqu'à ce que l'Iran présente une proposition, tout en maintenant le blocus naval américain sur les ports iraniens. De son côté, Téhéran a affirmé refuser tout engagement diplomatique sous la menace d'une attaque.

Le résultat : les deux parties ont toutes deux prévenu qu'elles étaient prêtes à reprendre la guerre, tandis que le sort d'un second cycle de négociations reste entièrement incertain.

Qu'est-ce qu'un « conflit gelé » ?

Un conflit gelé n'est pas statique : c'est une guerre non résolue qui se poursuit à bas bruit, en dessous du seuil des combats à grande échelle. Ce phénomène survient généralement quand un accord politique global ne peut pas être trouvé, à l'image du conflit dans l'est de

l'Ukraine entre 2014 et l'invasion de 2022, qui était considéré comme gelé malgré 14 000 morts militaires et civils et une guerre cyber et informationnelle persistante.

Trois raisons pour lesquelles les experts y voient la trajectoire la plus probable

1. La méthode Trump : le cessez-le-feu comme fin en soi

La politique étrangère de Donald Trump montre qu'il ne traite pas les cessez-le-feu comme des pauses pour négocier des questions politiques de fond. En Inde-Pakistan ou en Thaïlande-Cambodge, Trump s'est éloigné des conflits et a déclaré la fin de la guerre dès qu'une cessation des hostilités majeures était en place, sans résolution des causes profondes.

2. Une guerre asymétrique par nature

Le conflit est asymétrique en raison de l'énorme différence de puissance militaire entre les États-Unis et Israël d'un côté, et l'Iran de l'autre. L'Iran a intentionnellement utilisé des tactiques asymétriques pour contrer la puissance militaire écrasante des États-Unis, en ciblant des infrastructures dans des pays du Golfe non impliqués dans la guerre et en fermant le détroit d'Ormuz pour perturber l'économie mondiale. Or les guerres asymétriques sont par nature prolongées et souvent ouvertes.

3. Un fossé politique trop profond

L'Iran a présenté sa propre proposition en dix points incluant une solution à tous les conflits régionaux, la levée des sanctions, la reconstruc-

tion et un protocole pour rouvrir le détroit d'Ormuz. Face à cela, Washington exige que l'Iran renonce à ses stocks d'uranium et mette fin à son contrôle sur le détroit, des conditions que Téhéran a jusqu'ici systématiquement refusées. Pour qu'il y ait des progrès significatifs, des compromis sont nécessaires des deux côtés, car l'écart est actuellement trop important pour aboutir à un accord.

Les conséquences qui s'accumulent déjà

Ce *statu quo* n'est pas neutre. La durée de la perturbation du détroit d'Ormuz est le facteur le plus déterminant pour savoir si les effets du conflit resteront régionaux ou deviendront systémiques. Les perturbations courtes sont absorbées ; les perturbations prolongées restructurent les alliances et les marchés d'une façon qui *outlast* tout résultat militaire.

Sur le plan économique, le conflit a rappelé la crise énergétique des années 1970, à travers des pénuries d'approvisionnement aiguës, de la volatilité monétaire, de l'inflation et des risques accrus de stagflation et de récession.

Sur l'échiquier géopolitique, la Russie et la Chine condamnent l'opération en Iran et trouvent des opportunités dans le détournement des forces américaines de leurs théâtres respectifs. Une guerre prolongée avec l'Iran risque ainsi de déplacer les équilibres de puissance en leur faveur.

Le scénario le plus probable selon l'Atlantic Council

La trajectoire la plus probable à court terme est une paix inconcluante et précaire, ni victoire militaire claire, ni accord politique durable. Le rôle de la Chine est la variable pivot pour la compétition entre grandes puissances à long terme : une Chine passive limite les voies d'escalade iraniennes, tandis qu'une Chine active transforme une guerre régionale en point d'inflexion mondial. C'est précisément ce flou, pas assez de paix pour reconstruire, pas assez de guerre pour trancher, qui rend ce scénario particulièrement inquiétant pour la stabilité de toute la région.

■
Sources : Al Jazeera, Euronews, The Conversation, Atlantic Council, Georgetown Journal of Inter. Affairs, Wikipedia



Faire société : les mondes musulman et occidental partagent-ils le même horizon ?

PAR AMINE BENROCHD

En France et en Europe, où la diversité des appartenances interroge chaque jour le vivre-ensemble, la notion de « projet de société » s'impose avec une acuité particulière. Elle ne se réduit pas à un programme politique ou à une liste de réformes. Elle désigne une direction : une manière d'habiter le monde ensemble, d'ordonner les priorités collectives et de donner une cohérence au destin partagé. Une interrogation, souvent implicite mais décisive, la traverse : comment faire communauté sans s'effacer soi-même ?

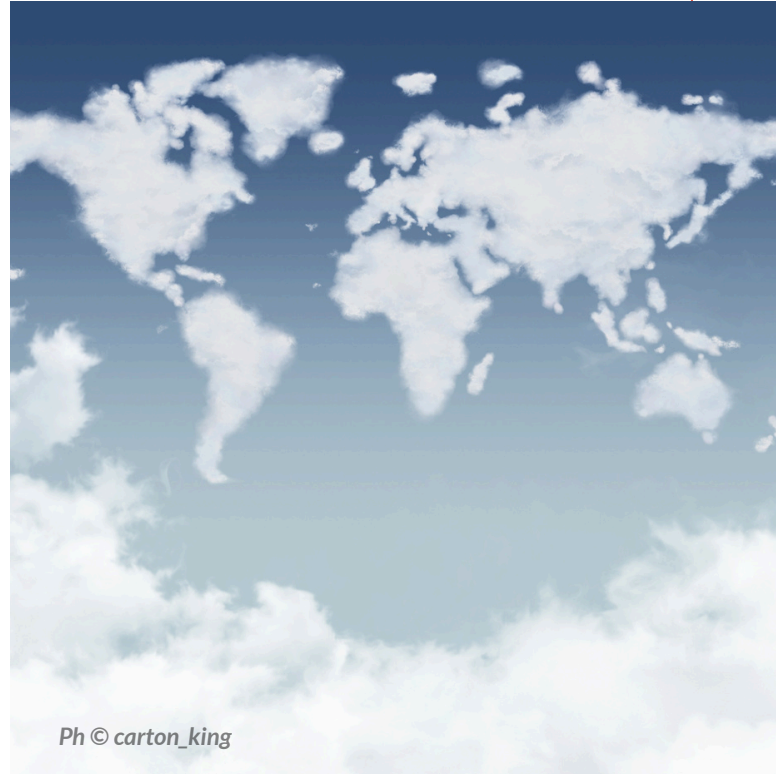
L'individu comme point d'ancrage

Toute organisation humaine repose sur une certaine idée de l'homme. En Europe, cette réflexion s'est structurée à partir des Lumières. L'individu y apparaît comme fondement : libre, titulaire de droits, il accepte un cadre commun destiné à préserver sa dignité. De cette matrice sont nées des institutions durables — État de droit, séparation des pouvoirs, garanties des libertés — qui cherchent à maintenir un équilibre entre autonomie personnelle et intérêt général.

Ce modèle n'avance pas sans tensions. Les fractures sociales et les défis écologiques le mettent à l'épreuve, révélant une construction toujours en mouvement. Sa force tient à cette capacité à se réinterroger sans renoncer à son exigence première : permettre à chacun d'exister pleinement sans rompre le lien qui l'unit aux autres.

Une éthique qui relie

Dans les sociétés musulmanes, la réflexion s'inscrit dans une dynamique où le spirituel structure la vie collective. L'être humain ne se pense pas isolément : il se sait lié, responsable devant Dieu et attentif à ceux qui l'entourent.



Ph © carton_king

Cette vocation est rappelée avec force dans le Coran :

« Vous êtes la meilleure communauté qu'on ait fait surgir pour les hommes : vous ordonnez le convenable, vous interdisez le blâmable et vous croyez en Allah. »

SOURATE ÂL 'IMRÂN, 3:110

Loin d'une abstraction, cette orientation appelle à une présence active dans la société, fondée sur des actes concrets. À Médine, sous l'autorité du Prophète Muhammad (paix et salut sur lui), elle a pris forme dans une organisation capable d'associer des groupes différents autour de règles communes, tout en garantissant protection et équité. Bien sûr, ces sociétés — du Sénégal à l'Indonésie en passant par le Maroc ou la Turquie — présentent aujourd'hui des rapports très divers à l'individu, au politique et au religieux.

La justice comme point de rencontre

Certains épisodes historiques éclairent ce qui rapproche. Avant la révélation, le Prophète (paix et salut sur lui) participa à La Mecque au pacte de Hilf al-Fudul, destiné à défendre toute personne victime d'injustice. Il en garda un souvenir marquant et déclara : « *J'ai assisté dans la maison d'Abdullah ibn Jud'an à un pacte de justice qui m'était plus cher qu'une harde de chameaux rouges. Si on m'appelait aujourd'hui à un pacte semblable, en plein islam, j'y répondrais.* » Cet engagement révèle une constante : la défense de la dignité humaine ne dépend pas d'une appartenance unique. Elle trouve des échos dans des traditions différentes. Les sociétés occidentales, à travers leurs cadres juridiques et politiques, poursuivent, elles aussi, cette exigence en encadrant le pouvoir et en protégeant les droits. Sous des formes distinctes, une même préoccupation apparaît : empêcher que la force ne l'emporte sur le droit.

Des lignes de tension fécondes

Les différences demeurent et structurent les débats contemporains. L'Occident accorde une place centrale à l'autonomie individuelle et à la distinction entre sphère publique et convictions personnelles. Les sociétés musulmanes valorisent davantage l'inscription de l'individu dans un cadre moral partagé et une appartenance collective assumée.

Ces orientations ne s'excluent pas : elles se questionnent mutuellement. Jusqu'où la liberté individuelle peut-elle s'étendre sans fragiliser le lien social ? Comment préserver la cohésion sans porter atteinte aux droits fondamentaux ? Ces interrogations traversent aujourd'hui toutes les sociétés, y compris la France, où les débats sur le fait religieux dans l'espace public en révèlent toute la vivacité.

À l'épreuve du présent

Les défis actuels — inégalités durables, crise écologique, fragmentation des appartenances — rendent insuffisants les modèles fermés. Aucun héritage ne peut répondre seul à des réalités en mutation.

Sur le plan écologique, par exemple, l'islam

offre des ressources précieuses. Le Coran confie à l'homme la fonction de khalifa, vice-gérant responsable sur terre, et insiste sur le mizan, cet équilibre que Dieu a établi dans la création et que nul ne doit transgresser (sourate Ar-Rahman 55:7-9). Cette vision invite à une gestion responsable de la terre, en convergence possible avec les préoccupations environnementales contemporaines.

Dans ce contexte, la présence de citoyens de culture musulmane en Europe ne constitue pas une difficulté à résoudre, mais une ressource à comprendre. Elle favorise la circulation des idées et met en perspective les évidences. Cette dynamique se traduit concrètement par l'initiative de la Grande Mosquée de Paris avec la publication du guide *Musulmans en Occident* : un travail collectif associant théologiens et acteurs de la société civile pour articuler fidélité religieuse et citoyenneté dans le cadre républicain.

Construire sans uniformiser

Chercher une convergence ne signifie pas effacer les différences. Il s'agit d'identifier des points d'appui capables de soutenir une vision partagée. La dignité, la responsabilité et l'attention portée aux plus fragiles traversent les cultures et se reformulent selon les contextes.

Un projet de société ne se décrète pas. Il se tisse dans le temps, à partir d'engagements concrets, de compromis assumés et d'une volonté de compréhension mutuelle. Il suppose de reconnaître ce qui sépare sans en faire un obstacle définitif.

Dans une France traversée par la diversité, cette exigence devient une condition de stabilité autant qu'une promesse. Faire société ne consiste pas à réduire les différences, mais à leur donner une forme qui rende possible un vivre-ensemble exigeant, sans renoncer à ce qui fait sens pour chacun. ■

Laïcité ~

63 | TRAVAILLER, TENIR, ESPÉRER : LA DIGNITÉ AU QUOTIDIEN

Par Cheikh Khaled Larbi

*Quand les débats s'enflamment et que les mots s'entrechoquent,
Quand la société discute fort mais s'écoute peu...*

La laïcité est souvent invoquée, parfois défendue, parfois contestée. Mais au-delà des slogans et des tensions, une question demeure : comment vivre ensemble concrètement, dans un même espace, avec des convictions différentes, sans s'effacer ni s'affronter ?

La laïcité, dans son sens juridique français, n'est pas une opinion. C'est un cadre. Elle organise la séparation des institutions publiques et des religions, afin de garantir une liberté essentielle : celle de croire, de ne pas croire, ou de changer de conviction, sans pression ni privilège.

La Loi du 9 décembre 1905 sur la séparation des Églises et de l'État pose un principe simple et exigeant : l'État ne reconnaît ni ne finance aucun culte, mais garantit leur libre exercice. Autrement dit, la neutralité de l'État n'est pas l'effacement des croyances dans la société, mais la garantie que personne ne sera favorisé ou exclu pour ses convictions.

Mais sur le terrain du quotidien, la réalité est plus sensible.

Car la société ne vit pas dans les textes, elle vit dans les regards, les tensions, les incompréhensions, les injustices ressenties ou supposées. Et c'est là que la dignité devient un enjeu central.

Travailler, tenir, espérer : trois verbes simples qui décrivent pourtant une lutte silencieuse.

Travailler dans un monde exigeant.

Tenir dans une époque incertaine.

Espérer dans un climat parfois crispé.

Le philosophe Rousseau rappelait que vivre ensemble suppose un contrat implicite : chacun renonce à une part de liberté absolue pour garantir une liberté commune. La laïcité peut être l'une des expressions modernes de ce contrat : non pas une guerre contre les croyances, mais une organisation du vivre-ensemble.





Cependant, une société juste ne se mesure pas seulement à ses lois, mais à la manière dont elle traite les plus fragiles.

La dignité ne devrait jamais dépendre de l'origine, de la foi, du statut social ou du nom.

Dans les faits, chacun porte sa part de complexité : le salarié qui veut travailler sans être jugé pour ce qu'il est ; l'étudiant qui cherche sa place entre identité et avenir ; la femme ou l'homme qui souhaite pratiquer sa foi sans pression ni provocation ; l'employeur qui doit appliquer une règle commune sans créer d'injustice ; l'administration qui tente de garantir l'équilibre dans un contexte parfois tendu.

La laïcité ne résout pas tout, mais elle peut empêcher le pire : l'exclusion, la domination d'un groupe sur un autre, ou la confusion entre foi personnelle et pouvoir public.

Montesquieu écrivait que la liberté est le droit de faire tout ce que les lois permettent. Dans cet esprit, la laïcité n'est pas une limitation de la liberté spirituelle, mais une tentative d'en assurer la coexistence.

Mais une société ne tient pas seulement par des principes juridiques. Elle tient aussi par des attitudes humaines.

Respecter sans renoncer à soi.

Vivre sans imposer.

Travailler sans discriminer.

Croire sans provoquer.

C'est ici que la dignité devient une forme de résistance silencieuse : résistance contre l'humiliation, contre la caricature, contre la réduction de l'autre à une étiquette.

Victor Hugo rappelait : « *La liberté commence où l'ignorance finit* ». Une société apaisée commence souvent là où l'on comprend avant de juger.

Alors oui, la laïcité peut être un sujet de tension. Mais elle peut aussi être, si elle est bien comprise, une promesse de respiration collective.

*Une promesse fragile, toujours à réajuster, jamais acquise.
Car faire société, ce n'est pas effacer les différences,
c'est apprendre à marcher ensemble sans se nier...
et à tenir debout, chacun, sans faire tomber l'autre.* ■

Croire ensemble sans croire la même chose

PAR RACHID AZIZI

Dans l'espace public, les religions servent souvent à nommer des tensions qui leur échappent. Elles deviennent des catégories pratiques à partir desquelles on organise le débat. L'islam, le judaïsme et le christianisme se retrouvent ainsi posés côte à côte, comme s'ils formaient trois ensembles clos. Cette présentation installe une évidence trompeuse : tout les distinguerait.

Ce cadre se fissure dès que l'on quitte les commentaires pour regarder ce qui se vit. La visite du pape en Algérie a introduit ce décalage. Elle portait une charge symbolique forte, dans un pays où l'histoire religieuse s'inscrit dans une mémoire exigeante et où la présence chrétienne se vit sans visibilité particulière. Elle ne cherchait pourtant ni à rapprocher les doctrines ni à atténuer les différences. Elle a rendu visible une présence, accueillie comme telle, dans un climat où chacun restait à sa place sans se tenir à distance. Ce type de moment ne transforme pas les désaccords ; il fait apparaître la possibilité d'une relation qui ne dépend pas d'un alignement préalable.

À partir de là, la question change. Elle ne porte plus sur ce que les traditions affirment les unes face aux autres, mais sur ce qu'elles produisent concrètement.

Un homme interrompt sa journée pour se laver, se tourner, se recueillir. Ailleurs, un autre s'arrête à heure fixe, ouvre un texte ancien, laisse entrer des mots qu'il connaît déjà sans chercher à les maîtriser. Plus loin, quelqu'un s'assoit dans un silence choisi. Les formes diffèrent. Ce qui se joue reste identifiable : une mise à distance du quotidien, un moment soustrait au flux pour se tenir devant Dieu.



Rachid Azizi est chroniqueur, auteur, déontologue, engagé sur les questions de justice sociale et de citoyenneté.

Le jeûne donne à voir la même proximité. Il ne s'agit pas seulement de se priver, mais de tenir dans la durée, de modifier le rapport au temps, de donner à la journée une densité particulière. Ceux qui vivent le Ramadan en connaissent l'exigence. Ceux qui observent Yom Kippour reconnaissent cette intensité. Le Carême inscrit, lui aussi, cette transformation dans le temps long. Dans tous les cas, le corps devient le lieu d'un travail intérieur.

L'hospitalité ne se présente pas comme un principe abstrait. Elle se manifeste dans des gestes simples : une porte qui s'ouvre, une place faite sans discussion, un repas partagé sans calcul. Ce type d'accueil ne relève pas d'une simple habitude. Il s'enracine dans une manière de considérer celui qui arrive comme quelqu'un envers qui une responsabilité existe déjà.

La question de l'argent prolonge cette logique. Une part est donnée, mise à disposition, parfois discrètement. La *zakat*, la *tsedaka*, la dîme s'inscrivent dans des cadres différents, mais reposent sur une idée comparable : ce que l'on possède n'est jamais entièrement à soi. Donner ne vient pas en supplément ; le geste participe de l'équilibre recherché.

Ces rapprochements ne suppriment aucune différence. Les divergences existent, elles sont parfois profondes. Pourtant, elles ne suffisent pas à décrire l'ensemble. Une autre réalité s'impose : des manières d'agir qui se répondent sans s'être concertées.

L'histoire en porte la trace. L'Andalousie médiévale reste souvent citée. Elle montre surtout que des populations de traditions différentes ont pu partager un même espace, produire du savoir, échanger durablement. À Bagdad comme au Caire, des circulations comparables ont existé, où des savants lisaient et discutaient des textes venus d'horizons divers.

En France, un épisode précis éclaire cette continuité. Pendant l'Occupation, la Grande Mosquée de Paris a servi de refuge à des Juifs menacés. Des certificats ont été établis, des protections organisées, parfois au péril de ceux qui les mettaient en œuvre. Le geste repose sur une conviction simple : celui qui se présente doit être protégé.

Ces situations ne constituent pas un modèle à reproduire. Elles montrent que la rencontre a déjà pris forme et produit des effets concrets.

Ces constats n'appellent pas un commentaire de plus, ils engagent.

Les situations ne manquent pas où une réponse commune devient nécessaire. Dans certains quartiers, des personnes âgées vivent isolées. Des jeunes cherchent des repères. Des familles traversent des difficultés durables.

Face à cela, des initiatives se mettent en place. Des bénévoles issus de traditions différentes agissent ensemble, distribuent des repas, accompagnent, écoutent. Ils ne commencent pas par comparer leurs croyances. Ils répondent d'abord à une situation.

C'est dans cet engagement que l'expression « comprendre ensemble ce qui nous relie » prend sens. Elle ne désigne pas une intention générale. Elle décrit une manière d'agir où ce qui rapproche devient visible parce qu'il est mis en œuvre.

L'interreligieux change alors de registre. Il ne se limite plus à un échange ponctuel. Il s'inscrit dans une pratique, dans une manière de travailler ensemble sans renoncer à ce que chacun est.

La question initiale revient autrement. Croire ensemble ne suppose pas de croire la même chose. En revanche, une reconnaissance s'impose : l'autre croit réellement, et cette conviction oriente sa manière d'agir.

À partir de là, une exigence apparaît. Faire ce qui doit être fait, là où l'on se trouve, avec ceux qui sont présents. Nous n'avons pas le même livre. Nos différences prennent sens dans une histoire commune. Elles nous obligent à décider ce que nous transmettons. ■



Ph © Julian Fernandez



Actualités

de la Grande Mosquée de Paris

du 16 au 22 avril 2026

16
avril

Le recteur rend visite à Sofiane Chaib, secrétaire d'État auprès du ministre Algérien des Affaires étrangères

Lors de son déplacement à Alger, le recteur Chems-eddine Hafiz a rendu une visite de courtoisie à Sofiane Chaib, secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la communauté nationale à l'étranger.



19
avril

Une grande session de formation pour les futurs pèlerins

Dimanche matin à la Grande Mosquée de Paris, nous organisons une réunion d'information pour les pèlerins des régions nord de la France qui partiront au Hajj cette année inch'Allah. Aux côtés de notre imam Cheikh Abdelali Mamoun, des guides et des experts de sociétés déléguées par le ministère saoudien du Hajj et de la Omra sont venus répondre aux questions pratiques et former aux étapes spirituelles du grand pèlerinage.



Le recteur au Festival du Livre de Paris

Au Festival du Livre de Paris, le Recteur de la Grande Mosquée de Paris a signé ses ouvrages et échangé avec le public.

Des livres engagés, qui accompagnent notamment les nouveaux musulmans et interrogent la place du musulman dans la société française, toujours pensée comme pleinement citoyenne.

Il s'est également félicité de la présence d'un ouvrage collectif majeur, porté par la Grande Mosquée de Paris, réunissant la charte citoyenne des musulmans et un glossaire de référence pour penser l'islam dans une société sécularisée.



Visite du guide spirituel de la naqshbandiyya

Le recteur Chems-eddine Hafiz a été honoré par la visite de Cheikh Mehmet Adil al Rabbani, guide spirituel de la tariqa Naqshbandi. Une rencontre spirituelle dans cette maison commune des musulmans, où la foi rime avec la paix et la fraternité.

La médaille d'honneur de la Grande Mosquée de Paris lui a été remise.





Ph © Guillaume Sauloup

21
avril

Le recteur reçoit Boumédiène Benyahia

Le recteur Chems-eddine Hafiz a eu le plaisir de recevoir Dr Boumédiène Benyahia, co-directeur du Geneva Institute for Multilateralism Human Rights and Faith, pour échanger sur des initiatives communes.





22
avril

Visite du recteur de la Grande Mosquée de Lyon

Le recteur Chems-eddine Hafiz accueillait le recteur Kamel Kabtane mercredi après-midi. De Paris à Lyon, deux grandes mosquées qui éclairent le même chemin : spiritualité et partage au cœur de la France.

22
avril

Un Mercredi du Savoir pour rendre hommage à Omar Racim

Lors d'une conférence, Dr Abderrahman Ali Khodja nous emmenait sur les traces d'Omar Racim, artiste et homme politique, racontant aussi la vie d'Alger à travers son œuvre de miniaturiste et de calligraphe, et ses engagements dans la société.

Fils d'une lignée d'artistes et d'artisans très connue à Alger, Omar Racim était une personnalité de grande culture. Journaliste, créateur du premier journal nationaliste, il fut condamné à mort pour ses actions révolutionnaires et ses contacts avec les nationalistes arabes dans les années précédant la Première Guerre mondiale.





Paroles du Minbar

LE RÉSUMÉ DU PRÊCHE DU VENDREDI LE DEVOIR DU MUSULMAN ENVERS SA SOCIÉTÉ (6)

17
avril

Par Cheikh Younes Larbi



Ph © Omar Boulkroum

Au nom d'Allah, le Clément, le Miséricordieux. Louange à Allah, Seigneur des mondes. Nous attestons qu'il n'y a de divinité digne d'adoration qu'Allah, sans associé, et que Mohamed ﷺ est Son serviteur et Son Messager.

Serviteurs d'Allah, nous poursuivons notre réflexion sur le devoir du musulman envers la société dans laquelle il vit, en particulier dans un contexte marqué par la pluralité religieuse, culturelle et linguistique. Le vivre-ensemble pacifique ne relève pas d'une simple convenance sociale, il fait partie d'une compréhension juste de la foi. Le musulman est appelé à être, par son comportement, un témoin de justice, de miséricorde et de bienfaisance.

Le Saint Coran établit d'abord la dignité universelle de l'être humain : « Certes, Nous avons honoré les fils d'Adam ». Cette dignité ne dépend ni de la religion, ni de l'origine, ni de la condition. Il fonde également une sagesse de la diversité : « Nous avons fait de vous des nations et des tribus, pour que vous vous entre-connaissiez ». La pluralité n'est donc pas une menace en soi, elle doit conduire à la connaissance mutuelle, au respect et à la coopération. A partir de ce fondement, le Coran enseigne une éthique concrète de la coexistence : « Pratique le pardon, ordonne le bien convenable et détourne-toi des ignorants ». Le pardon empêche l'enracinement des rancunes, l'appel au bien fait rayonner les valeurs justes dans la société, et le refus d'entrer dans la logique des ignorants met fin à l'escalade des conflits. A cela s'ajoute un principe majeur : la justice absolue, même envers ceux dont on se sent éloigné ou offensé. Car aucune passion ne doit faire dévier le croyant de l'équité.

Parmi les fondements essentiels du vivre-ensemble figure la liberté de croyance. Le Coran l'énonce sans ambiguïté : « Nulle contrainte en religion ». La foi authentique naît de la conviction, non de la pression. La mission des prophètes fut d'exposer la vérité et d'appeler avec sagesse, sans contraindre les cœurs. Allah dit à Son Prophète ﷺ : « Tu n'es là que pour rappeler, tu n'as sur eux aucun pouvoir de contrainte ».

Le Coran précise encore que la relation avec les non-musulmans qui ne combattent pas les croyants doit reposer non seulement sur la justice, mais aussi sur la bonté et la bienveillance : « Allah ne vous défend pas d'être bienfaisants et équitables envers ceux qui ne vous ont pas combattus pour votre religion ». La justice consiste à rendre à chacun son droit, la bienfaisance élève cette relation par un supplément de générosité, de douceur et de paix.

L'islam élève ainsi la coexistence au rang de l'excellence spirituelle. Il sacralise la sécurité de l'autre : « Et si l'un des associateurs te demande asile, accorde-le-lui... puis fais-le parvenir à son lieu de sécurité ». Préserver la vie, la dignité et la sûreté d'autrui demeure une obligation morale et religieuse, quelle que soit sa confession. De même, le Coran rappelle que, si Allah l'avait voulu, tous les hommes auraient cru, la divergence fait donc partie de l'ordre voulu par Allah et ne peut jamais servir de prétexte à l'agression.

Mes chers frères, mes chères sœurs, l'appel à Allah ne se fait ni par la violence ni par la rudesse. Le Coran ordonne : « Appelle au sentier de ton Seigneur avec sagesse et belle exhortation » et « Ne discutez avec les gens du Livre que de la manière la plus courtoise ». Même la dureté verbale est condamnée. Allah dit à Son Prophète ﷺ : « Si tu avais été rude, au cœur dur, ils se seraient éloignés de toi ». C'est pourquoi le croyant doit parler à tous avec bonté, retenue et noblesse.

Le respect d'autrui va jusqu'au respect de ses convictions. Le Coran interdit d'insulter les croyances des autres, afin de ne pas attiser l'hostilité et la discorde : « N'insultez pas ceux

qu'ils invoquent en dehors d'Allah ». Ainsi, le vivre-ensemble prôné par l'islam repose sur un ensemble cohérent : une dignité reconnue à tous, une justice inébranlable, une bienfaisance active, une liberté de conscience protégée et une éthique élevée de la parole.

DEUXIÈME PRÊCHE

Si tels sont les principes du vivre-ensemble enseignés par le Coran, alors les dérèglements du monde proviennent moins de l'ignorance des valeurs que de la domination des passions, des intérêts étroits et du mépris des limites morales. Les injustices, les violences et les droits bafoués que nous voyons aujourd'hui ne viennent pas d'un manque de discours sur la justice, mais du refus de s'y soumettre réellement.

Ce qui se poursuit à Ghaza meurtrie, au Soudan éprouvé et dans d'autres terres frappées par la souffrance nous rappelle le prix terrible de cette dérive : des vies innocentes sont perdues, des peuples sont accablés et des patries détruites. Le croyant doit donc juger les situations à la lumière de la Loi divine et de la justice, non à celle des passions. Le véritable vivre-ensemble ne peut s'établir que lorsque l'âme est maîtrisée, que le droit est respecté et que les faibles sont protégés.

C'est dans cet esprit que la Grande Mosquée de Paris rappelle avec constance ces principes : contenir les passions, revenir à la justice, soutenir les opprimés et défendre les causes justes, loin de toute instrumentalisation et de tout calcul intéressé. Le message de l'islam est un message de mesure, de dignité et de responsabilité.

Le musulman qui comprend ces enseignements doit être, dans sa société, un facteur d'apaisement, de loyauté et de droiture. Il respecte les lois justes, protège la dignité des personnes, refuse les discours de haine et fait de son comportement un témoignage vivant de sa foi. C'est ainsi que l'islam est représenté avec vérité : non par la tension et l'excès, mais par la sagesse, la juste mesure et la poursuite du bien commun.

Nous demandons à Allah de purifier nos âmes, de guider nos cœurs, de secourir les opprimés, d'éteindre les guerres et de faire de nous des serviteurs de justice et de paix.

Ô Allah, protège l'islam et les musulmans, préserve la France et tous ses habitants, accorde Ton secours à nos frères et sœurs

éprouvés, notamment à Ghaza et au Soudan, et fais de nous des artisans du bien.

Qu'Allah prie sur notre maître Mohamed, sur sa famille et sur ses compagnons, t qu'Il leur accorde le salut.



Regard fraternel

102 | PEUT-ON ENCORE FAIRE SOCIÉTÉ ?

Par Nassera Benamra

Il n'existe peut-être pas d'ode qui pose directement la question « peut-on encore faire société ? ». Pourtant, beaucoup expriment, à leur manière, l'inquiétude d'un lien humain qui se fragilise et c'est là qu'elles continuent de nous parler. Déjà, Émile Durkheim, père fondateur de la sociologie française, avait perçu ce paradoxe de la modernité, pour lui ce qui fait société, c'est l'individu lui-même, au moment même où le sentiment du « commun » devient plus difficile à saisir.

Il suffit parfois de peu, un regard que l'on évite, une parole qui ne trouve pas d'écho, ou même un silence qui ne relie plus. Dans ces interstices du quotidien, une question tenace s'impose : **qu'est-ce qui nous tient encore ensemble ?**

Cette question, en réalité, n'est pas nouvelle, elle traverse les époques sous des formes différentes. Déjà, à la fin du XIXe siècle, Durkheim s'interrogeait sur ce qui fait tenir une société.

Son constat reste étonnamment actuel, dans les sociétés modernes, ce qui nous relie n'est plus d'abord le partage de croyances communes ou de traditions héritées, mais l'individu lui-même. Une évolution majeure, qui a permis plus de liberté, mais qui a aussi transformé en profondeur la manière dont le lien collectif se construit.

Autrement dit, nous sommes devenus plus autonomes, mais aussi parfois bien plus seuls, face au commun. Et c'est peut-être là que se



rejoue, aujourd'hui, la question du « faire société », non plus comme une évidence, mais comme quelque chose à construire, à entretenir, presque à réapprendre.

Bien que dans la tradition juive, on ne trouve pas forcément d' « ode » qui posait la question directe sur « faire société » au sens occidental strict, mais il existe des textes poétiques, liturgiques et sapientiaux qui disent, avec une grande simplicité, ce que nous cherchons ici à explorer dans Regard fraternel : le lien, sa fragilité, et la nécessité de le préserver.

Le Livre des Psaumes en donne, au Psaume 133, une expression très connue :

« Voici, qu'il est bon et qu'il est agréable pour des frères de demeurer ensemble ! »

Une formule presque évidente, pourtant elle résonne aujourd'hui comme un rappel, car si vivre ensemble est dit « bon » et « agréable », c'est sans doute parce que cela ne va pas toujours de soi.



La tradition a aussi nommé très tôt la fragilité de ce lien. Le Traité Yoma 9b évoque la « haine gratuite » (sinat hinam) comme cause de la destruction du Second Temple, non pas un grand fracas, mais une dégradation progressive des relations humaines. Difficile de ne pas y voir un écho contemporain.

Chez les chrétiens, cette question du lien humain est posée de manière simple et centrale. Dans l'Évangile selon Matthieu, Jésus en donne une formulation devenue fondatrice :

« **Tu aimeras ton prochain comme toi-même** »
Matthieu 22, 39

C'est bref, mais cela déplace tout. L'autre n'est pas seulement celui qui partage un espace commun, il devient un « prochain », c'est-à-dire une responsabilité. Le lien social n'est alors plus seulement une cohabitation, mais une exigence éthique.

Cette même idée du lien fraternel est également au cœur du message coranique et la tradition prophétique. Allah, Exalté Soit-Il, l'exprime de façon très directe dans sourate El-Houjourat, (v. 10) :

« **Les croyants ne sont que des frères. Établissez la concorde entre vos frères, et craignez Dieu, afin qu'on vous fasse miséricorde.** »

Ici, le lien n'est pas seulement moral ou social, il est pensé comme une fraternité qui engage concrètement les comportements et la manière de vivre ensemble. Une manière de rappeler que la société ne tient pas uniquement par des règles, mais aussi par une reconnaissance partagée.

Pour les bouddhistes, la question du lien humain ne passe pas par une notion de fraternité au sens religieux, mais par une attention portée à la condition partagée de tous les êtres. Dans le Dhammapada, cette idée apparaît simplement :

« **Tous les êtres tremblent devant la violence, tous craignent la mort.** »

De cette conscience commune naît une éthique de la compassion (Karuna), qui invite à considérer l'autre non pas comme un étranger, mais comme un être semblable dans sa fragilité. Le lien social se construit alors dans une forme de reconnaissance silencieuse de cette humanité partagée.

D'autres approches non religieuses rejoignent cette interrogation par un autre chemin. Chez Albert Camus, par exemple, le lien entre les êtres ne repose pas sur une vérité commune, mais sur une condition humaine partagée. Dans un monde sans certitude absolue, il s'agit moins de trouver un sens unique que de refuser ce qui détruit l'humain et de maintenir une forme de solidarité lucide.

Malgré leurs différences, ces pensées et ces traditions convergent sur un point simple...faire société ne tient pas seulement à des institutions ou à des règles, mais à une manière de se reconnaître les uns les autres. Une attention décisive, parfois timide, à ce qui nous relie malgré nos écarts.

L'humanité fait société, non pas dans les grandes déclarations, mais dans ces gestes minuscules où le lien, malgré tout, ne se rompt pas. ■

Le projet de société en islam

ce que l'histoire dit que les idéologues taisent

Par Hanane Saïdi

Il faut commencer par une mise au point que personne ne devrait trouver scandaleuse : l'islam n'est pas une idéologie politique. C'est une religion. Et la différence entre les deux n'est pas un détail sémantique. C'est la ligne de partage entre deux projets distincts, même si l'un prétend découler de l'autre. C'est précisément cette distinction que beaucoup de musulmans portent et qu'il faut défendre.

Posée ainsi, la question du « projet de société » en islam appelle d'emblée une distinction que l'on ne fait pas assez : entre ce que la tradition islamique a historiquement construit comme cadre normatif, et ce que l'islamisme contemporain prétend ériger en modèle global. Confondre les deux, c'est faire le jeu des idéologues, qui rêvent précisément que l'on croie leur projet aussi ancien et légitime que la religion elle-même. Revenons donc aux sources.

Dès les premiers siècles de l'hégire, l'islam organisa la vie collective autour d'un ensemble

de normes articulées : le Coran, la sunna et le fiqh, cette jurisprudence élaborée par les grandes écoles juridiques au fil des siècles. C'est cet ensemble que l'on désigne par le terme de charia, mot que l'usage contemporain a considérablement défiguré.

La charia n'est pas un code pénal. C'est un système de régulation qui touche à la fois à la pratique religieuse, aux relations familiales, aux échanges commerciaux, aux obligations envers la communauté et qui aborde les droits et les devoirs des non-musulmans vivant en terre d'islam. Pour qui cherche un équivalent dans l'histoire européenne, c'est du côté de la chrétienté médiévale qu'il faut regarder, de ce droit canonique qui structurait l'ensemble de la vie sociale en Occident bien avant les révolutions modernes.

Mais voilà ce que l'on oublie toujours : cette charia n'a jamais été un système unifié, immuable, tombé du ciel sous forme de manuel à suivre. Elle est le produit de quinze siècles d'interprétations, de débats, de révisions, menés par des juristes qui se disputaient âprement sur des questions que les textes ne tranchaient pas clairement.

L'école hanafite et l'école malikite ne lisent pas la même chose dans le même verset. Un juge-

ment rendu au Caire au XIIe siècle n'oblige pas un cadide Cordoue. Mohammed Abduh, alors grand patron d'Al-Azhar, prenait des positions, il y a plus d'un siècle, qui pourraient faire sauter aujourd'hui les défenseurs du littéralisme.

Cette pluralité interne n'est pas une faiblesse de l'islam. Elle constitue une force. C'est sa vitalité intellectuelle et c'est probablement pour cette raison que l'islam sunnite n'a jamais laissé s'édifier un clergé chargé d'uniformiser la pensée.

Le califat, figure centrale du « projet de société » islamique pré-moderne, illustre cette complexité. On l'imagine souvent comme une théocratie pure, un gouvernement direct de Dieu par l'intermédiaire de son représentant. La réalité est moins propre. Le califat omeyyade, par exemple, gérait des populations chrétiennes, juives et zoroastriennes selon des arrangements pragmatiques qui devaient plus à la politique qu'à la théologie. Les dhimmis payaient la jizya et bénéficiaient d'une protection relative. Ce n'était pas l'égalité au sens moderne du terme, mais ce n'était pas non plus l'épuration.

Le « projet de société » islamique historique fut toujours un compromis entre les principes et les contraintes du réel. Puis vint le XIXe siècle. Et avec lui, quelque chose de nouveau. La colonisation européenne ne brisa pas seulement des États. Elle ébranla des systèmes de sens, des façons d'être au monde que les sociétés musulmanes avaient mises des siècles à construire.

Dans ce traumatisme, une réponse émergea qui allait avoir des conséquences considérables : l'islamisme. Non pas un retour à la tradition, mais une innovation radicale déguisée en retour aux sources. L'islamisme prit l'islam, religion de la relation entre l'homme et Dieu, et le reconstruisit en idéologie politique globale, avec ses institutions à islamiser, ses comportements à contrôler, ses individus à réislamiser. Au XXe siècle des hommes, au mieux de simples érudits, présentèrent leur construction intellectuelle comme une « restauration de l'islam originel ». C'était en réalité une invention, au

sens plein du terme.

La question du statut des non-musulmans, centrale dans ce débat, révèle toute l'ambiguïté du projet islamiste. L'histoire islamique offre des exemples de coexistence remarquables, al-Andalous en tête, même si la nostalgie tend à en idéaliser les contours. Mais le projet islamiste, lui, peine à intégrer une égalité pleine et entière entre citoyens, quelle que soit leur foi. Ce n'est pas l'islam qui en est responsable. C'est une lecture politique particulière de l'islam, datée et contestée de l'intérieur même du monde musulman.

Ce que l'histoire dit, au fond, c'est que le « projet de société » en islam n'a jamais été un modèle unique. Il a été un champ de tensions, un espace de débats, une conversation interrompue et reprise sur quinze siècles entre des juristes, des théologiens, des souverains et des peuples.

Réduire cette richesse à l'alternative entre la charia des Talibans et la sécularisation calquée sur me modèle occidental, c'est appauvrir la question au moment même où elle mérite d'être posée dans toute sa profondeur. La nuance exigerait de construire une charia éloignée des Talibans et de toute forme de radicalisation et proche de la modernité et d'accepter une sécularisation qui s'approche du modèle universel sans piétiner l'éthique islamique.

Toute la question est là : sommes-nous capables de concevoir notre propre modèle, un projet de société, sans faire un saut de plusieurs siècles dans le passé ? Un projet capable de vivre en harmonie avec le modèle européen, la culture algérienne ou les aspirations modernistes d'une société du Moyen-Orient ?

L'islam a traversé quinze siècles sans jamais cesser de se discuter lui-même. Ce sont ces voix-là, celles des juristes qui se disputaient à Cordoue, des théologiens qui réfutaient leurs maîtres au Caire, des réformateurs qui lisaient autrement ce que leurs prédécesseurs avaient cru fixer pour toujours, qui méritent d'être entendues. Pas les idéologues qui prétendent avoir trouvé la réponse unique à une question que l'histoire a toujours tenue ouverte. ■

Récits célestes

84 | LE PACTE DES VERTUEUX : QUAND LE MUSULMAN NE RESTE PAS SPECTATEUR

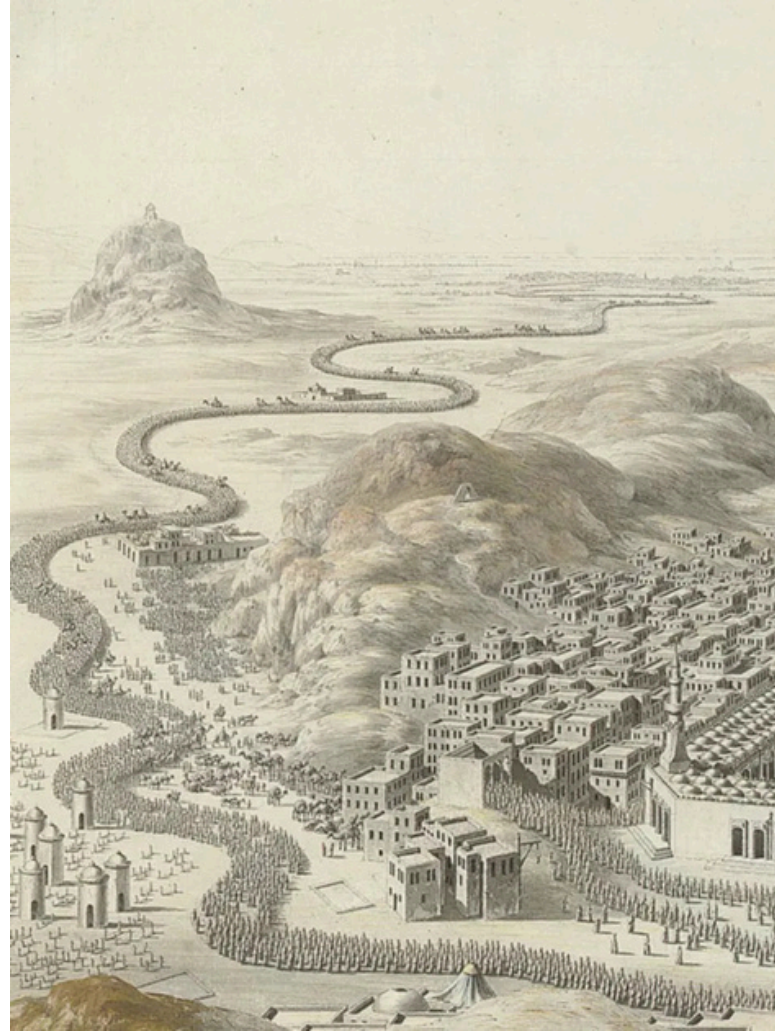
Par Cheikh Abdelkader Belabdi

A La Mecque, avant même que ne se lève la lumière de la prophétie, les marchés étaient pleins d'animation. Les voix des vendeurs et des marchandages s'y mêlaient, dans un monde où les intérêts s'entrecroisaient avec le prestige social, et où la position du plus fort se consolidait par sa lignée et ses appuis.

Au milieu de cette foule, un homme, étranger, se tenait debout, élevant la voix avec le peu d'espoir qui lui restait. Il avait vendu sa marchandise, puis on l'avait privé de son dû : ni son argent ne lui avait été rendu, ni sa dignité préservée. Il regardait autour de lui, implorant le secours des gens ; mais les visages passaient devant lui, froids et indifférents, comme si sa voix ne les concernait pas, ou comme si le droit n'attendait d'être reconnu qu'à condition d'en payer le prix.

Cet homme n'avait ni tribu pour le protéger, ni soutien pour repousser l'injustice. Et à chaque appel qu'il lançait, le silence devenait plus pesant. Là, l'injustice ne résidait pas seulement dans l'acte d'un seul homme, mais dans le silence d'une ville tout entière... Alors, ce ne fut pas l'épée qui se mit en mouvement, mais la conscience.

Le silence ne dura pas longtemps. La nouvelle se répandit parmi les gens, jusqu'à parvenir à des hommes dont la conscience refusait que cet incident passât comme tant d'autres. Ils se réunirent dans la demeure de Abd Allah ibn Ju-

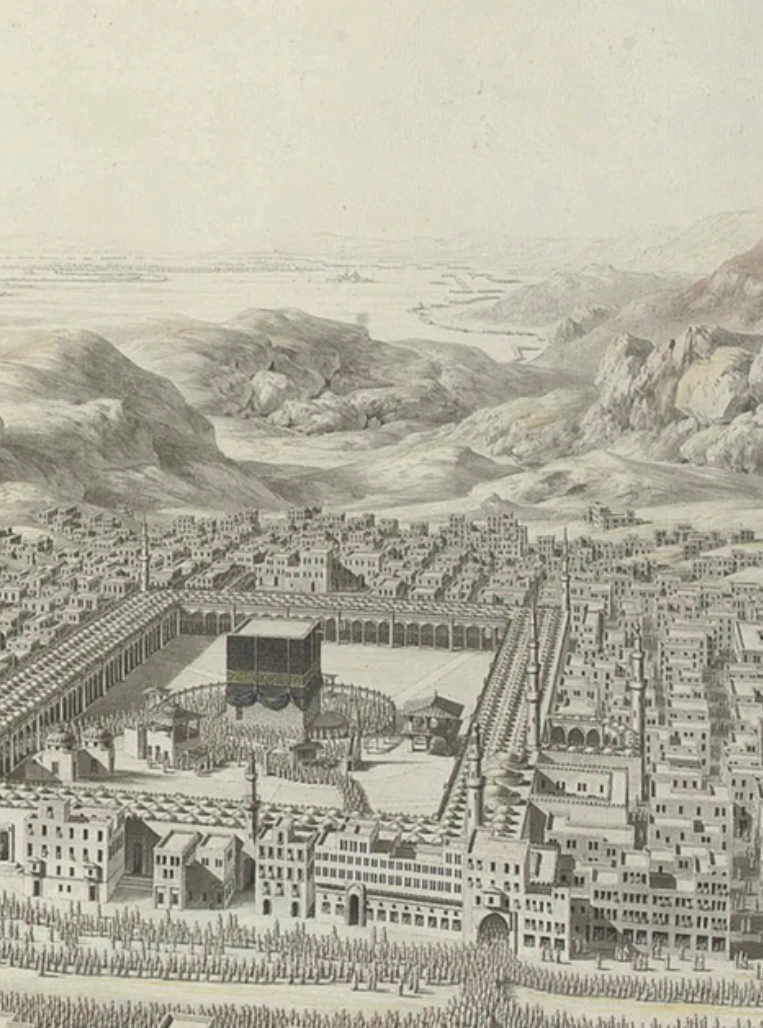


dan, en une assemblée marquée par une certaine tension, mais plus encore par le sentiment que l'affaire ne pouvait plus souffrir aucun retard.

Ils ne partageaient pas tous les mêmes positions, mais ils se retrouvèrent sur un même principe : repousser l'injustice et ne pas laisser, à La Mecque, un étranger devenir la proie de la loi du plus fort. Les paroles se succédèrent, puis l'on s'accorda sur un engagement clair : être d'un seul côté avec l'opprimé jusqu'à ce que son droit lui soit rendu, rejetant l'influence des lignages qui les divisent et n'en retenir aucun.

C'est là que naquit le Pacte des Vertueux.

Ce n'était pas encore une révélation, mais il correspondait déjà à cette exigence de justice que l'islam devait consacrer ; il fut l'expression spontanée d'un sens inné de la justice, lorsque celui-ci s'élève dans les âmes. Dans cette assemblée se trouvait aussi un jeune homme, qui n'avait pas encore reçu sa mission, mais qui avait déjà choisi sa place... C'était Mohammed ibn `Abd Allâh ﷺ.



Les années passèrent. La Révélation descendit, et l'État de l'islam s'édifia sur des fondements de justice et de miséricorde. Pourtant, le Prophète ﷺ n'oublia pas ce pacte. Bien au contraire, il l'évoqua après la prophétie et prononça ces paroles demeurées comme une mesure d'une grande justesse :

« J'ai assisté, dans la demeure de Abd Allah ibn Judan, à un pacte que je n'échangerais pas contre les plus précieux des biens. Et si l'on m'y appelait en islam, j'y répondrais. »

Cette parole confère à ce pacte une portée singulière : il ne procédait pas de la Révélation, mais il était conforme à l'esprit de justice que l'islam est venu confirmer et parachever. Ce ne fut pas le simple rappel d'un événement révolu, mais l'affirmation d'un principe : le secours porté à l'opprimé est une valeur qui ne change pas avec les époques et ne se transforme pas au gré des appartenances.

C'est ici que se manifeste avec clarté le sens confirmé plus tard par le Coran : « Coopérez dans la bonté et la piété », « Soyez fermes dans

l'équité », et : « Que la haine pour un peuple ne vous conduise pas à être injustes. »

Les valeurs auxquelles la Révélation a appelé ne sont donc pas venues façonner un être humain replié sur lui-même, mais un être présent, témoin du vrai où qu'il se trouve, et prêt à se tenir du côté de la justice sans hésitation.

Ainsi, le Pacte des Vertueux ne fut pas une simple anecdote de l'histoire, mais un modèle révélant que l'attitude positive en islam n'est ni un luxe ni une option secondaire : c'est une prise de position. Voir l'injustice... et choisir de ne pas rester neutre.

Dans le monde d'aujourd'hui, les formes de participation au soutien de la justice se multiplient : par la parole, par la prise de position, et par l'engagement dans les affaires de la cité. Les moyens peuvent varier, mais le critère demeure le même : être du côté du vrai, et non pas relégué à sa marge.

Il n'est pas demandé au musulman de se dissoudre dans la réalité, ni de s'en retirer, mais de l'habiter avec ses valeurs et de contribuer à sa réforme selon une mesure claire. De même que le Prophète ﷺ n'attendit pas sa mission pour se tenir aux côtés de l'opprimé, mais commença là où il se trouvait. Dès lors, la question n'est pas de savoir si l'être humain doit participer ou non, mais comment il participe, et sur quel fondement. Car il peut rester spectateur... il peut prendre parti... ou il peut œuvrer à la réforme. Et c'est entre ces différentes attitudes que se dessine sa véritable place à l'égard du sens.

Ce jeune homme aurait pu passer devant cette scène comme tant d'autres l'avaient fait avant lui ; mais il choisit d'être une part de la solution. Et lorsqu'il devint Prophète, il ne renia pas ce choix : il le confirma.

Ainsi, le Pacte des Vertueux demeure le témoin d'une vérité essentielle : la justice n'a pas toujours besoin d'une autorité pour commencer, mais d'abord d'une conscience qui refuse de se taire. L'être humain ne peut peut-être pas changer le monde tout entier... mais il peut choisir la place qu'il y occupe.

Et c'est là que l'histoire commence.

LA JEUNESSE FRANÇAISE DE CONFESSION MUSULMANE

Découvrons-la

28- FAIRE SOCIÉTÉ : UNE MISSION PRIMORDIALE POUR LA JEUNESSE MUSULMANE

Par Cheikh Abdelali Mamoun

- Eh, Hamza, Hamza ! Pourquoi tu discutes avec ce sale sioniste ?
- Quoi, tu parles de Aaron ?!
- Bin ouais, tu sais bien que c'est un feuj ?
- Ouais, et alors Samir ?! Tu as un problème avec ça ?
- Bin, tu sais bien ce qui se passe en Palestine et comment ils massacrent nos frères là-bas ?
- Bin oui je sais ; Mais quel rapport avec Aaron ? Tu penses qu'il est responsable ou complice de cette situation ?
- Bin je ne sais pas moi. Tout ce que je sais c'est que les juifs nous détestent, tu sais bien, il ne faut pas leur faire confiance.
- Tu dis n'importe quoi, mon cher Samir. C'est avec ce genre de préjugé que l'on n'avancera jamais et ne pourront jamais concrétiser le vivre-ensemble.
- Quoi ! Le vivre-ensemble ?... Moi, Ça ne me dit rien de vivre ensemble avec des feuj et des mécréants.
- Qui t'as bourré le crane avec ce genre d'idée dégueulasse ?!
- Comment ça dégueulasse, tu n'as pas lu le verset du Coran qui dit, Sourate 58, verset 22 : « **Tu n'en trouveras pas, parmi les gens qui croient en Dieu et au Jour dernier, qui prennent pour amis ceux qui s'opposent et combattent Dieu et à Son Messager...** ».
- Pourquoi, tu penses que Aaron combat Dieu et son Prophète Mohamed (Paix et salutation d'Allah sur lui) ?
- Bin non, mais...
- Mais quoi ! Tu dis n'importe quoi mon cher Samir. C'est avec ce genre d'idéologie mortifère qu'on n'aura jamais la paix dans le monde.
- Et tu dis quoi du verset que je viens de te citer ?
- Des versets ? Moi aussi je peux t'en sortir. Ecoutes celui-là, Sourate : 60, verset : 8 « **Dieu ne vous défend pas d'être bienfaisants et équitables envers ceux qui ne vous ont pas combattus pour la religion et ne vous ont pas chassés de vos demeures. Car Dieu aime les équitables** ». Et tu penses que la situation actuelle que nous vivons en France correspond mieux au verset que tu as cité ou le mien ?



– Je crois que c’est celui que tu as cité, Hamza.

– Bin écoutes, ton problème, c’est que tu te laisses facilement emboîter par des idées islamistes qui n’a d’ambition que de vouloir imposer l’Islam dans le monde, alors que cela n’a jamais été la mission du musulman dans cette vie. Écoutes ce verset 93, Sourate 16 : « **Si Dieu avait voulu, Il aurait certes fait de vous une seule communauté. Mais Il laisse s’égarer qui Il veut et guide qui Il veut. Et vous serez certes, interrogés sur ce que vous faisiez** ».

Ce verset est clair, notre devoir n’est pas de contraindre les gens afin qu’ils adoptent notre religion, mais d’agir pour que malgré nos différences de croyances, nous puissions quand même vivre ensemble dans le respect des convictions de chacun et construire le « Faire Société ».

Un projet et un idéal permettant de répondre à cet appel qu’Allah l’exalté, lance à tous les croyants dans ce verset, Sourate 2, verset 208 : « **Ô, vous les croyants ! Entrez pleinement dans la paix (la réconciliation), et ne suivez point les pas du diable, car il est certes pour vous un ennemi déclaré** ».

– Ah, ouais, je n’avais pas compris les choses de cette manière. Je crois que je me suis fait avoir par les réseaux sociaux qui diffuse tout et n’importe quoi.

– Je crois bien que c’est ça notre problème. Il faut toujours vérifier entre ce que nous raconte ceux qui dévoient notre religion à des fins chaotiques et destructrices et le vrai message de miséricorde de notre Prophète Mohammed (Paix et Salutation d’Allah sur lui).

– Oui, Paix et Salutation d’Allah sur lui. Allez, Salam, Samir et Shalom Aaron, que la paix soit sur nous.





Ph @ Guglielmo Mangiapane / REUTERS

Résonances abrahamiques

27 | LE POINT DE VUE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE SUR LA SOCIÉTÉ

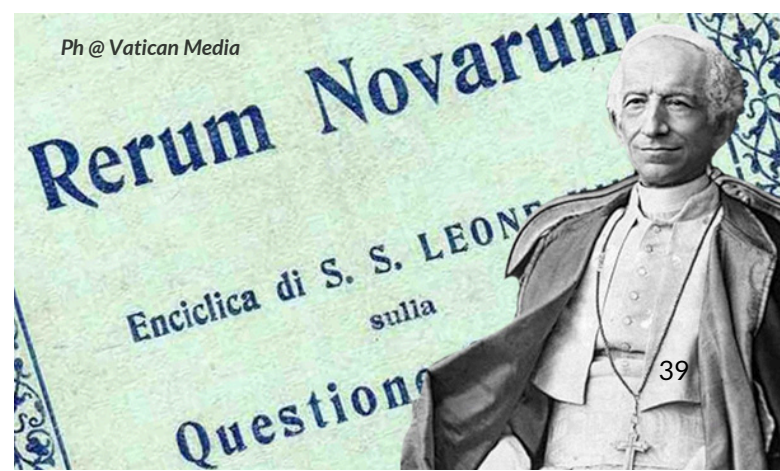
Par Raphaël Georgy

Depuis 1891, l'Église catholique a formalisé sa vision de la société dans la Doctrine sociale de l'Église. Un ensemble de textes officiels qui dessinent, autour de quatre grands principes, la société qui correspondrait aux plus hautes aspirations humaines.

Le 10 mai 2025, deux jours après son élection, le pape Léon XIV explique le choix de son nom devant les cardinaux à Rome. « Plusieurs raisons, dit-il. Mais principalement parce que le pape Léon XIII, avec l'encyclique historique *Rerum Novarum*, a traité la question sociale dans le contexte de la première grande révolution industrielle. De nos jours, l'Église offre à chacun son patrimoine de doctrine sociale pour répondre à une autre révolution industrielle et aux développements de l'intelligence artificielle, qui portent de nouveaux défis pour la défense de la dignité humaine, de la justice et du travail. » Il place au cœur de son pontificat la Doctrine sociale de l'Église, qui mérite donc notre attention.

En 1891, son prédécesseur Léon XIII était interpellé par la misère des ouvriers et un capitalisme qui a développé l'Europe comme jamais, tout en écrasant les plus faibles. Dans son texte majeur *Rerum Novarum*, le pape prend la défense des droits des salariés, à commencer par un salaire juste. Il s'oppose aussi au socialisme qui supprime la personne au profit de l'État.

Depuis *Rerum Novarum*, onze autres encycliques sociales majeures ont dessiné une Doctrine sociale qui se structure autour de quatre principes. D'abord, la dignité de la personne humaine, que le concile Vatican II résumera ainsi : « Toutes les formes de discrimination touchant les droits fondamentaux de la personne (...) doivent être surmontées et abolies comme contraires au plan de Dieu. » La raison est simple : dans le livre de la Genèse, l'humanité est créée « à l'image de Dieu », d'où découle cette dignité. Puis la notion incontournable de bien commun, défini comme « l'ensemble des conditions sociales qui permettent, tant aux groupes qu'à chacun de leurs membres, d'atteindre leur perfection d'une manière plus totale et plus aisée ». Le bien commun se distingue de « l'intérêt général » républicain français, en ce qu'il vise la perfection humaine intégrale et l'ouverture à Dieu. De plus il intègre des biens non quantifiables comme le savoir, la paix, la culture. Comme disait



Ph @ Vatican Media



le pape François dans *Laudato Si'*, « Tout est lié ». La subsidiarité, ensuite, valorise l'initiative privée au plus proche des personnes concernées, et est inscrite dans le Traité européen de Maastricht. Et enfin la solidarité qui privilégie le sort du plus faible.

De ces quatre orientations découlent plusieurs applications concrètes comme la condamnation de l'esclavage, l'option préférentielle pour les pauvres qui se traduit par une « priorité spéciale aux plus démunis dans les préoccupations, les actions et les choix sociétaux des chrétiens et de l'Église elle-même » ou la destination universelle des biens, qui stipule que « Dieu a destiné la terre et tout ce qu'elle contient à l'usage de tous les hommes et de tous les peuples, en sorte que les biens de la création doivent équitablement affluer entre les mains de tous, selon la règle de la justice, inséparable de la charité » (concile Vatican II). Le droit pour chaque personne de participer à la vie économique, politique et culturelle est une autre application de la doctrine sociale, comme une conséquence de la dignité de chaque personne.

Du point de vue catholique, ces textes ne font que traduire ce que la Bible et les Pères de l'Église ont affirmé. Ces textes s'appuient autant sur la Révélation chrétienne que sur la raison naturelle, qui permet de les présenter de manière rationnelle, compréhensible par tous, quelles que soient les convictions. Cette Doctrine sociale est donc théologique par sa source (Révélation et Tradition), rationnelle par son expression, et pratique car elle prétend orienter l'action humaine.

Si les principes sont immuables, les applications, elles, ne le sont pas. C'est le cas par exemple de la peine de mort, que la tradition classique déclarait comme légitime en dernier recours, chez Augustin ou Thomas d'Aquin par exemple, et qui a finalement été déclarée « inadmissible » en 2018 au nom de la dignité de la personne. La liberté religieuse est un autre exemple remarquable : autrefois condamnée comme une erreur en 1864, elle est proclamée comme un droit par le concile Vatican II, au nom également de la dignité de l'humanité qui cherche la vérité librement, sans toutefois approuver le relativisme.

SABIL AL-IMAN

*éclats spirituel
de la semaine*

16

Quand tout vacille : la foi pour rester debout

Par Cheikh Khaled Larbi

*Quand la nuit se fait lourde et que l'horizon se dérobe,
Quand l'épreuve serre le cœur et que l'espérance se robe...*

Il existe des saisons de l'âme où tout paraît plus pesant : se lever devient un effort, sourire devient un devoir, avancer devient une lutte intérieure. Certains traversent ces jours avec une peine visible ; d'autres avec une tempête cachée. Et pourtant, au milieu des secousses, il demeure une force discrète : la foi.

La foi n'est pas l'absence de douleur. Elle n'est ni anesthésie, ni magie, ni fuite hors du réel. La foi est cette lumière qui n'empêche pas la nuit, mais qui permet d'y marcher. Elle ne supprime pas toujours l'épreuve ; elle lui retire parfois son pouvoir de nous briser.

Le croyant n'est pas celui qui ne tombe jamais. Il est souvent celui qui se relève autrement.

Le Coran nous rappelle : « Allah n'impose à aucune âme une charge supérieure à sa capacité » (Sourate El-Baqara, 2:286).

Ce verset n'annonce pas une vie facile ; il annonce une capacité cachée. Beaucoup portent en eux des forces qu'ils ne découvrent qu'au cœur des tempêtes.

Combien de femmes ont tenu une famille entière avec des larmes silencieuses ?

Combien d'hommes ont continué à nourrir les leurs malgré l'humiliation du chômage ?



Combien de jeunes ont résisté aux dérives ambiantes par pudeur envers Dieu ?

Combien de malades ont enseigné le courage à ceux qui les visitaient ?

Le prophète Mohamed ﷺ a dit : « *Étonnante est l'affaire du croyant : tout ce qui lui arrive est un bien* » (Rapporté par Mouslim.)

Les savants ont expliqué : non pas parce que toute douleur est agréable, mais parce que le croyant transforme chaque situation en élévation. Dans l'aisance : gratitude. Dans l'épreuve : patience. Dans l'erreur : repentir. Dans l'attente : confiance.

Ibn al-Qayyim écrivait : « *Si le voile se levait sur la sagesse des épreuves, les cœurs fondraient d'amour pour leur Seigneur.* »

Nous vivons une époque pressée, où tout doit être instantané : livraison rapide, réponse immédiate, réussite visible. Mais la foi enseigne un autre rythme : celui de la maturation. Certaines portes ne s'ouvrent qu'après l'endurance. Certaines victoires arrivent déguisées en retards.

Le quotidien en donne mille exemples : cette mère épuisée qui continue de faire du dou'a pour ses enfants ; ce salarié humilié qui refuse l'injustice sans perdre sa dignité ; ce jeune célibataire qui patiente sans se salir ; ce malade qui sourit encore en disant : El-Hamdou liLlā ; cette personne seule qui prie la nuit pendant que la ville dort.

Voilà des géants que personne n'applaudit.

Tenir debout par la foi, c'est parfois accomplir de petites choses immenses : faire sa prière alors qu'on est vidé, garder sa langue alors qu'on est blessé, rester honnête alors qu'on est tenté, espérer alors qu'aucun signe extérieur ne rassure.

Le Coran enseigne encore : « Certes, avec la difficulté vient la facilité. » (Sourate Esh-Sharh, 94:5-6.)

Remarquons : il ne dit pas après la difficulté, mais avec. Cela signifie que dans l'épreuve même se cachent parfois des secours invisibles : un ami sincère, une lucidité nouvelle, une porte inattendue, un retour vers Dieu.

Roumi disait : « *La blessure est l'endroit par où la lumière entre en toi* ».

La foi ne nie pas la fatigue. Elle lui donne un sens. Elle ne nie pas les larmes. Elle les transforme en invocation. Elle ne nie pas les pertes. Elle rappelle que rien n'est perdu auprès de Dieu.

Alors si aujourd'hui tout vacille autour de toi, n'en conclus pas que tout est fini. Il arrive que Dieu secoue l'arbre pour faire tomber les fruits mûrs. Il arrive que le désert précède la source.

Continue. Une prosternation peut relever ce que des mois ont courbé. Une invocation sincère peut ouvrir ce que mille calculs ont fermé.

*Quand le monde chancelle
et que tout semble s'enfuir,
La foi murmure encore : tiens bon...
l'aube va venir.*

Invocation



Ô Allah,

Ô Toi qui réunis les cœurs
lorsqu'ils se dispersent,
et qui relèves les âmes
lorsqu'elles s'effondrent dans le silence...

Seigneur, Dieu, Allah

Si nous parlons de société,
apprends-nous d'abord à être humains.

Si nous réclamons des droits,
rappelle-nous la noblesse des devoirs.

Si nous cherchons la justice,
purifie nos intentions de toute injustice cachée.

Amin, ô Seigneur des mondes

Le Hadith de la semaine

104 | À L'OMBRE DE LA SINCÉRITÉ, LORSQUE NUL REGARD NE TE SURPREND

Par Cheikh Younes Larbi

D'après Abou Houraira (qu'Allah l'agrée), le Prophète Mohammed (que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur lui) a dit :

« *Sept catégories de personnes seront abritées par Allah sous Son ombre, le Jour où il n'y aura d'ombre que la Sienne : un dirigeant juste, un jeune qui a grandi dans l'adoration d'Allah, un homme qui évoque Allah dans la solitude et dont les yeux débordent de larmes, un homme dont le cœur est attaché aux mosquées, deux hommes qui s'aiment en Allah, un homme qu'une femme de rang et de beauté sollicite, et qui dit : "Je crains Allah" ; et un homme qui fait une aumône en la dissimulant au point que sa main gauche ignore ce que dépense sa main droite.. »*

RAPPORTÉ PAR SAHIH EL-BOUKHARI
ET SAHIH MOUSLIM

Le Jour de la Résurrection est un jour redoutable dont le Prophète ﷺ nous a informés dans les deux Sahîh : le soleil s'y rapprochera des créatures, l'angoisse y sera intense, et la sueur atteindra les hommes selon la mesure de leurs œuvres. En ce jour, l'homme ne possédera plus rien des apparences de ce bas monde, rien ne lui sera profitable si ce n'est ce qu'il aura établi entre lui et son Seigneur, en particulier dans ce qui échappe au regard des créatures et demeure connu d'Allah seul.

Dans ce noble hadith, le Messager d'Allah ﷺ évoque sept catégories de personnes issues de cette communauté, qui jouiront de l'ombre d'Allah en ce jour où nul ne trouvera d'ombre, si

ce n'est celui qu'Allah aura couvert de la Sienna. Ici, l'ombre désigne celle du Trône, comme cela est explicité dans d'autres traditions. Être sous cette ombre implique d'être enveloppé par la proximité d'Allah et honoré par Sa grâce.

Premièrement : le dirigeant équitable

Il s'agit de celui qui gouverne avec justice, préserve les droits et veille aux intérêts de ceux qui lui sont confiés. Investi d'une autorité susceptible, en l'absence de contrôle, de dériver vers l'injustice, il choisit néanmoins l'équité. Cela rejoint la parole prophétique : « Chacun de vous est un berger, et chacun de vous est responsable de son troupeau ». C'est là un combat intérieur contre les penchants de l'âme.

Deuxièmement : le jeune ayant grandi dans l'adoration d'Allah

C'est celui qui, au cœur de la vigueur de la jeunesse, où les désirs s'intensifient et les tentations abondent, opte pour l'obéissance. D'où la recommandation prophétique : « Profite de cinq choses avant cinq... », parmi lesquelles : « ta jeunesse avant ta vieillesse », car elle est le véritable champ de lutte entre la force des passions et la lumière de la foi.

Troisièmement : l'homme qui évoque Allah dans la solitude et en pleure

Il incarne celui dont la conscience demeure éveillée dans l'intimité, loin des regards, des éloges et des pressions. Son cœur se tient seul devant Allah. Ses larmes ne sont pas une émotion passagère, mais une effusion sincère née de la crainte révérencielle.

Quatrièmement : l'homme dont le cœur est attaché aux mosquées

C'est celui qui fait de la mosquée un refuge spirituel où il retrouve son équilibre. Le Prophète ﷺ a dit : « La prière a été faite pour moi, source de fraîcheur des yeux ». La mosquée devient ainsi le lieu de la vie du cœur et du retour constant vers Allah.

Cinquièmement : deux hommes qui s'aiment en Allah

Il s'agit d'un modèle rare de relation purifiée de tout intérêt mondain. Cet amour, fondé sur la foi seule, est parmi les formes les plus pures du lien humain, libéré des calculs éphémères.

Sixièmement : l'homme sollicité par une femme de rang et de beauté, qui répond : « Je crains Allah »

Ici se manifeste le sommet de la sincérité : il possède à la fois la capacité et le désir, mais y renonce par crainte d'Allah. C'est la réalisation du sens du verset : « Quant à celui qui craint de comparaître devant son Seigneur et préserve son âme de la passion... ».

Septièmement : l'homme qui fait une aumône en la dissimulant

C'est une lutte contre l'amour de la reconnaissance. L'âme humaine incline à vouloir être vue dans ses œuvres, mais celui-ci choisit de réserver son acte à Allah seul. Le Très-Haut dit : « Si vous la dissimulez et la donnez aux pauvres, cela est meilleur pour vous », car la discrétion purifie l'acte de toute ostentation.

Lorsque l'on rassemble ces catégories, on constate qu'elles correspondent à des situations récurrentes de la vie : position d'autorité, tentation, solitude, relation, richesse, adoration. Dans chacune d'elles se pose une même question : choisis-tu ton ego ou choisis-tu ton Seigneur ?

Ainsi, le sens profond de ce hadith n'est pas qu'il existe seulement sept catégories d'hommes, mais qu'il existe une voie unique menant à l'ombre d'Allah : la sincérité lorsque nul ne te voit, et la victoire sur l'âme, lorsque celle-ci est la plus difficile.

Ce hadith constitue, en son essence, un appel ouvert à tout être humain : qu'il se construise une place sous cette ombre, par des décisions discrètes mais sincères, répétées dans le secret, jusqu'à devenir le poids déterminant dans la balance, en ce Jour où ni biens ni enfants ne seront d'aucune utilité.

Le Coran m'a appris

46 | AVANT LE POUVOIR, LA RESPONSABILITÉ

Par Cheikh Khaled Larbi

*Quand beaucoup veulent paraître
mais peu veulent servir,
Quand certains cherchent le trône
sans apprendre à bâtir...*

Le Coran m'a appris une vérité que notre époque oublie souvent : le pouvoir n'est pas d'abord un privilège, mais une charge ; non un honneur à savourer, mais une responsabilité à assumer.

Dans de nombreuses sociétés, on admire la position avant d'examiner la mission. On convoite le titre, la fonction, l'influence, l'autorité. On rêve d'être vu, écouté, suivi. Pourtant, le Livre de Dieu inverse la perspective : il enseigne que celui qui dirige sera questionné, que celui qui possède devra rendre compte, que celui qui parle au nom des autres portera le poids de ses paroles. Le noble Coran déclare :

« Certes, Allah vous commande de rendre les dépôts à leurs ayants droit, et lorsque vous jugez entre les gens, de juger avec justice. »

Sourate En-Nisa', 4:58

Ce verset dépasse largement les tribunaux. Il concerne toute responsabilité confiée : argent, parole, poste, famille, savoir, influence, vote, mandat, secret, confiance.

Le poste n'est donc pas un trophée. C'est un dépôt

Combien veulent commander sans savoir se maîtriser ? Combien veulent être obéis sans ap-



Ph © FabrikaCr

prendre à écouter ? Combien exigent le respect sans pratiquer l'exemplarité ? Combien demandent des droits tout en négligeant leurs devoirs ?

Le Coran m'a appris que la grandeur commence souvent là où les applaudissements s'arrêtent. Le prophète Mohamed ﷺ a dit : « Chacun de vous est berger, et chacun de vous est responsable de son troupeau » (Rapporté par El-Boukhârî et Mouslim).

Le chef d'État, le directeur, le père, la mère, l'enseignant, l'imam, l'employé, l'aîné dans la fratrie : chacun possède un cercle de responsabilité. Certains gouvernent des institutions ; d'autres gouvernent seulement leur langue, leur colère, leurs engagements. Mais nul n'échappe à cette question : qu'as-tu fait de ce qui t'a été confié ?



Notre époque célèbre souvent la visibilité. Le Coran célèbre la fiabilité

Il existe des responsables sans titre : cette mère qui tient son foyer avec justice ; ce salarié honnête qui refuse la fraude ; ce commerçant qui ne trompe pas ; ce jeune qui protège ses amis du mal ; cet enseignant qui prépare sérieusement ses cours ; ce voisin qui veille sur les anciens de son immeuble.

Ceux-là construisent la société sans apparaître en couverture.

Le Coran raconte aussi l'histoire de Yousouf, qui demanda une responsabilité non par vanité, mais par compétence et utilité :

« Confie-moi les réserves du pays ; je suis bon gardien et connaisseur. »

Sourate Yousouf, 12:55

Voilà une leçon précieuse : demander une fonction n'est pas blâmable lorsque l'intention est de servir et que la capacité est réelle. L'ambition n'est pas toujours un vice ; elle devient noble lorsqu'elle se met au service du bien commun.

Mais l'histoire nous enseigne aussi l'inverse : combien de peuples ont souffert de mains avides, de responsables médiocres, de dirigeants orgueilleux, de petites tyrannies domestiques ou professionnelles ?

Omar ibn al-Khattab disait : « Si un mulet trébuche en Irak, je crains qu'Allah ne m'en demande compte. »

Qu'elle soit historiquement rapportée avec variantes ou non, cette parole exprime une conscience immense : le responsable véritable dort peu, non par ambition, mais par souci du dépôt.

Le Coran m'a appris que le pouvoir sans justice corrompt, que l'autorité sans miséricorde écrase, que la richesse sans partage endurecit, que la parole sans vérité détruit.

Il m'a appris aussi que chacun peut commencer petit : être ponctuel, tenir sa promesse, reconnaître son erreur, protéger plus faible que soi, refuser la trahison même discrète, servir sans chercher la gloire.

C'est ainsi que naissent les grandes civilisations : par de petites fidélités répétées.

Aujourd'hui, beaucoup demandent : qui changera la société ? Le Coran répond d'abord : qui assumera sa part ?

Car avant de gouverner les autres, il faut se gouverner soi-même. Avant d'exiger la justice, il faut l'incarner. Avant de réclamer la place, il faut porter le poids.

Quand tant de mains convoitent le pouvoir pour briller, le Coran nous apprend d'abord à servir... puis à guider. ■

LE SAVIEZ VOUS?



Par Cheikh Khaled Larbi

LA FATIGUE INVISIBLE : QUAND LE CORPS PARLE AVANT LES MOTS

*Quand le sourire se maquille et que la douleur se camoufle,
Quand le cœur reste debout tandis que le corps
s'essouffle...*

Toutes les fatigues ne se voient pas. Certaines ne boitent pas, ne saignent pas, ne crient pas. Elles avancent en silence, derrière un visage poli, un regard présentable, une phrase banale : « Ça va. » Pourtant, sous ce simple mot, parfois tout vacille.

✓ Une époque exigeante

La fatigue invisible touche aujourd'hui des millions de personnes : salariés épuisés, parents débordés, étudiants sous pression, aidants familiaux oubliés, personnes isolées, malades chroniques, âmes usées par les responsabilités répétées. Ce n'est pas seulement manquer de sommeil ; c'est manquer d'espace, d'air intérieur, de repos véritable. Le corps, lui, finit souvent par parler avant les mots. Maux de tête persistants, tensions musculaires, palpitations, douleurs digestives, irritabilité soudaine, trous de mémoire, larmes sans raison apparente, sensation d'être vidé dès le matin... Ce langage silencieux porte un nom bien connu des spécialistes : la somatisation. Quand l'âme ploie, le corps parfois s'exprime. Le médecin et philosophe Georges Canguilhem rappelait que la santé n'est pas seulement l'absence de maladie, mais la capacité à faire face au milieu. Or notre époque exige beaucoup : rapidité constante, disponibilité permanente, comparaison sociale, injonction à réussir, pression économique, hyperconnexion. Beaucoup vivent fatigués sans même s'autoriser à le reconnaître.

✓ Une vie sans relâche

On peut être entouré et pourtant épuisé. On peut travailler sans relâche et se sentir inutile. On peut rire en public et s'effondrer en privé. La mère célibataire qui gère seule trois emplois du temps. L'étudiant qui sourit mais dort quatre heures par nuit. Le cadre performant qui répond à ses mails à minuit. Le fils discret qui s'occupe d'un parent malade sans jamais se plaindre. La femme qui porte tout le monde et ne dit jamais qu'elle n'en peut plus. Ces fatigues-là ne figurent sur aucun pansement. Carl Gustav Jung écrivait : « Ce à quoi l'on résiste persiste ». Ignorer l'épuisement ne le guérit pas, cela le déplace. Il devient colère, froideur, anxiété, détachement, parfois effondrement brutal.

✓ Alors que faire ?

D'abord croire ceux qui disent : je suis fatigué, même s'ils semblent aller bien. Ensuite réapprendre les choses simples : dormir sans culpabilité, demander de l'aide sans honte, poser des limites sans se justifier, marcher sans téléphone, respirer sans urgence, parler avant de craquer. Une société mature ne glorifie pas l'épuisement ; elle protège l'humain. Elle ne confond pas rendement et valeur, agitation et réussite, silence et solidité.

Certains n'ont pas besoin de conseils, mais de considération. Pas d'un jugement, mais d'un regard. Pas d'un sermon, mais d'un relais. Car bien des êtres chancellent sans bruit ni fracas, Et parfois sauver quelqu'un commence par dire : « Je te vois. »

Notre mosquée



Ph © Guillaume Sauloup

71 | PAROLE DU RECTEUR AU SERVICE DU LIEN SOCIAL

Par Nassera Benamra

« Il est parfaitement possible de vivre comme citoyen et comme musulman dans la France du XXI^e siècle, pays multiconfessionnel et sécularisé. »

Parole de Chems-eddine Hafiz, recteur de la Grande Mosquée de Paris

Entre rappel des principes républicains et affirmation d'une citoyenneté pleinement assumée, la parole du recteur de la Grande Mosquée de Paris, Chems-eddine Hafiz s'inscrit dans une démarche constante de clarification et de renforcement du lien social.

A travers ses interventions publiques, Chems-eddine Hafiz rappelle souvent avec constance

qu' on peut être pleinement citoyen, pleinement croyant, et pleinement engagé dans la vie de son pays. Sa parole ne cherche pas à théoriser, mais à rappeler avec simplicité, que le vivre-ensemble se construit au quotidien, dans les gestes, les attitudes et le respect de tous.

Pour le recteur, la citoyenneté n'est pas un concept lointain, elle se vit dans les quartiers, dans les écoles, dans les lieux de travail, dans

les engagements associatifs. Elle se vit surtout dans la manière dont chacun se comporte avec les autres.

Il le dit souvent autrement qu'on n'est pas citoyen « en plus » de ce que l'on est, on l'est pleinement, avec ce que l'on croit et ce que l'on respecte du cadre commun.

Il exprime donc clairement une vision inclusive de la citoyenneté, résumée dans cette idée édifiante : « Il est parfaitement possible de vivre comme citoyen et comme musulman dans la France du XXI^e siècle, pays multiconfessionnel et sécularisé. »

Cette phrase, reprise dans ses interventions publiques, traduit une conviction simple, appartenir à la République n'efface pas les convictions personnelles.

Dans ses prises de position, il insiste également sur l'importance du cadre républicain : « Le but n'est pas de dissoudre la pratique religieuse, mais de l'inscrire dans le cadre de la France républicaine et laïque. » Cette affirmation met en avant un équilibre qui permet de vivre ses convictions tout en respectant les règles communes qui structurent la société.

Chems-eddine Hafiz souligne aussi l'importance du rôle de la République envers l'ensemble

de ses citoyens quand il dit : « La République doit se soucier de tous ses enfants. » Une phrase qui traduit une vision d'inclusion et de reconnaissance de chaque citoyen dans sa diversité.

Dans cette perspective, la Grande Mosquée de Paris se présente comme un lieu ouvert sur la société, à la fois espace de culte, de dialogue et de présence sociale. Le recteur revient toujours au mot « DJAMA' » (mosquée) en langue arabe qui signifie rassembler. Cette idée s'inscrit dans une dynamique où les musulmans de France participent pleinement à la vie du pays, dans ses dimensions culturelles, sociales et civiques, et n'agiront jamais pour diviser mais plutôt pour rassembler.

Au fil de ses interventions, une idée revient souvent : « la société se construit dans le lien, l'écoute et la reconnaissance mutuelle. »

Le vivre-ensemble repose ainsi sur une réalité simple... partager un cadre commun tout en respectant la diversité des parcours et des convictions.

Ce qui ressort de cette vision, c'est une parole tournée vers le rapprochement, une parole qui ne cherche pas à opposer, mais à rappeler ce qui permet de vivre ensemble au quotidien.



Ph © Guillaume Sauloup

Mizan El-Qadhaya

LES AFFAIRES CONTEMPORAINES

À LA LUMIÈRE DU TEXTE ET DE LA SAGESSE

26 | L'ÉQUILIBRE ENTRE JUSTICE ET INTÉRÊT DANS LA DÉCISION POLITIQUE

Par Cheikh Younes Larbi

Nous souhaitons la bienvenue à nos chers lecteurs dans ce nouveau numéro de notre revue, où nous poursuivons avec vous la réflexion sur une question dont la présence dans la vie des gens ne cesse de se renouveler, et autour de laquelle les interrogations se multiplient chaque fois que le débat politique revient sur le devant de la scène : comment peser nos positions dans de telles affaires ? Où se situe la décision entre la justice et l'intérêt, entre la pureté du principe et la pression du réel ? Il s'agit là d'une épreuve subtile pour les consciences individuelles et collectives, conformément à la parole du Très-Haut : « Certes, Allah vous commande de rendre les dépôts à leurs ayants droit, et lorsque vous jugez entre les gens, de juger avec équité » (Sourate En-Nisa', 58).

L'approche juridique de telles problématiques part d'un principe fondamental et solidement établi : la finalité de la gestion des affaires publiques est l'établissement de la justice et la préservation de l'intérêt général. Allah, Exalté

L'approche juridique de telles problématiques part d'un principe fondamental et solidement établi : la finalité de la gestion des affaires pub-

liques est l'établissement de la justice et la préservation de l'intérêt général. Allah, Exalté soit-Il, dit : « Certes, Allah ordonne la justice et la bienfaisance » (Sourate En-Nahl, 90) et Il dit également : « Soyez des défenseurs fermes de la justice, témoins pour Allah » (Sourate El-Ma'ida, 8).

Cependant, l'accès à cet objectif peut être entravé par les complexités du réel, l'entrecroisement des intérêts et l'apparition de formes de déséquilibres moraux susceptibles d'altérer la pureté des intentions. C'est ici qu'apparaît le sens de la charge religieuse dans la limite des capacités, conformément à Sa parole : « Craignez Allah autant que vous le pouvez » (Sourate Et-Taghâboun, 16) et : « Allah n'impose à aucune âme une charge supérieure à sa capacité » (Sourate El-Baqara, 286).

Il devient donc nécessaire de fonder le jugement sur une balance précise conciliant justice et intérêt, sans sacrifier l'un au profit de l'autre, car la Loi divine n'est venue ni pour nier la réalité, ni pour s'y soumettre aveuglément, mais pour la réformer avec sagesse et gradualité.

Si l'on envisage une situation dans laquelle le système repose sur un degré significatif de référence à la justice, où ses lois et ses règles s'inspirent des finalités de la Sharia ou de va-

leurs proches de celles-ci, et où les responsables sont connus pour leur probité, leur science et leur droiture, alors la participation dans un tel contexte relève de l'accomplissement d'un dépôt confié par Allah et du choix des personnes aptes à gérer les intérêts des hommes.

Le Prophète ﷺ a dit : « Chacun de vous est berger, et chacun de vous est responsable de son troupeau » (rapporté par El-Boukhârî et Mouslim) Ce hadith établit clairement la responsabilité de la participation à la préservation des affaires communes.

Dans une telle configuration, la décision politique rejoint clairement l'objectif de justice, et l'engagement devient une contribution à la consolidation de la balance, et non une rupture de celle-ci, d'autant plus que la règle reconnue en droit islamique stipule : la réalisation de la plus grande des deux (مصلح) même au prix de la perte de la moindre.

Toutefois, la difficulté apparaît lorsque cet équilibre se rompt, et que la pratique politique s'inscrit dans un contexte dominé par les tensions entre valeurs et intérêts, ou par des calculs étroits, ou encore infiltré par une corruption morale transformant les moyens en instruments de domination plutôt que de réforme.

C'est alors que la situation se complique, et que l'homme se trouve face à deux devoirs : celui de la réforme et celui de la préservation de la rectitude. Or, il est établi dans les règles (قواعد) juridiques que la prévention des méfaits prime sur la recherche des intérêts lorsqu'ils entrent en conflit, et que les jugements varient selon les conséquences et les finalités.

C'est pourquoi les savants ont divergé sur cette question, en raison de leur appréciation différente de la balance des réalités.

Certains ont privilégié l'aspect de l'intérêt général, estimant que la participation peut permettre une part de réforme, atténuer l'injustice ou réduire la présence de la corruption, même sans l'éradiquer totalement. Cette position s'appuie sur la règle : « ce qui ne peut être obtenu entièrement ne doit pas être totalement abandonné », ainsi que sur la parole du Très-Haut : « **Entraidez-vous dans la bonté et la piété** » (Sourate El-Ma'ida, 2).

D'autres, en revanche, ont mis en avant les risques de déviation et les conséquences futures, estimant que la participation peut conduire à la dilution de la vérité, à la légitimation du faux ou à la stabilisation d'un désordre établi. Ils considèrent que préserver la pureté de la position morale et religieuse est prioritaire lorsque l'utilité du moyen devient incertaine.

C'est dans ce sens que s'inscrit l'avertissement prophétique contre le soutien à l'injustice, lorsqu'il a dit ﷺ : « Celui qui aide un injuste à établir une fausseté par laquelle il fait disparaître un droit, s'est désavoué d'Allah et de Son Messager ».

Ainsi, il apparaît clairement que la question n'est pas une opposition absolue entre vérité et fausseté, mais une évaluation minutieuse de l'équilibre entre les intérêts et les méfaits, entre ce que l'on espère réaliser et ce que l'on craint de voir advenir.

Lorsque prévaut l'opinion que la participation rapproche de la justice et sert l'intérêt général, l'engagement est plus conforme à l'esprit de la Sharia. Mais lorsque prévaut la crainte qu'elle conduise à la corruption ou à la légitimation du faux, l'abstention devient plus conforme à la préservation de la foi et de la conscience.

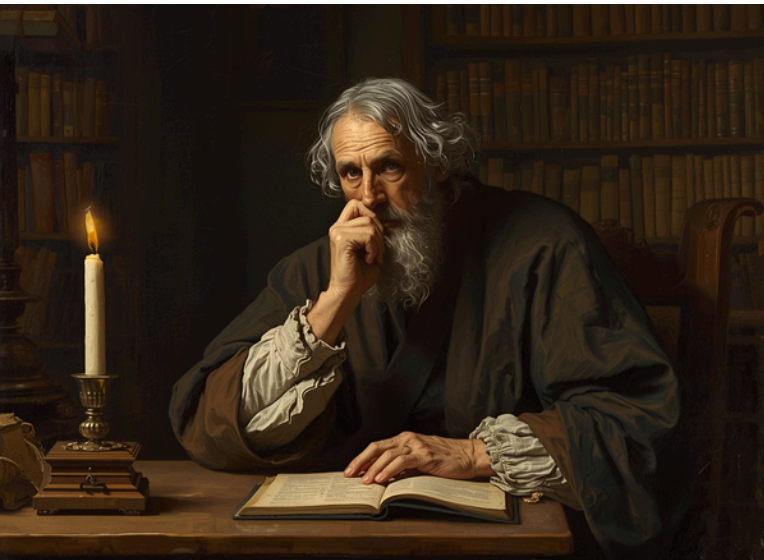
De ce fait, le véritable danger ne réside pas dans le choix de l'un ou l'autre des deux positions, mais il réside plutôt dans l'absence de balance : lorsque les décisions deviennent dictées par les passions, la pression du réel, ou des intérêts immédiats.

En revanche, lorsque la balance de la raison et de l'objectivité est présente, fondée sur la justice, l'équilibre, la probité et la priorité donnée à l'intérêt général, alors l'homme peut adopter sa position en pleine clairvoyance.

Finalement, cette question demeure une question d'ijtihad, dans laquelle les avis divergent sans qu'il y ait lieu de blâme, aussi loin que l'intention est la recherche de la vérité.

Ô Allah, montre-nous la vérité comme vérité et accorde-nous de la suivre, montre-nous le faux comme faux et accorde-nous de l'éviter, et ne laisse aucune confusion pouvant nous égarer.

Amin



Hadiths apocryphes

2 | LES GOUVERNANTS ET LES SAVANTS : PILIERS DE LA DROITURE DU PEUPLE OU DE SA CORRUPTION

Par Cheikh Rachid Benchikh

À une époque où les paroles se précipitent sur les lèvres, avant d'avoir été soumises à l'examen de la vérification, et où les propos attribués au Prophète ﷺ circulent comme des vérités incontestées, il devient impérieux de raviver l'esprit d'investigation, de ramener les textes à leurs sources, et de distinguer l'authentique du défectueux, ainsi que le transmis fidèlement de l'apocryphe.

Car tout propos élégamment exprimé, n'est pas nécessairement authentique dans son attribution, pas plus que tout ce que les gens jugent beau ne relève nécessairement des paroles de la Prophétie. En effet, la Sunna prophétique a été préservée par une transmission rigoureuse et par un élément critique sans égal, établi par les traditionnistes afin de la prémunir contre toute intrusion étrangère et de la protéger de toute altération ou falsification.

C'est dans cette perspective que s'inscrit cette série : « Des hadiths apocryphes rectifiés par des traditions authentiquement transmises ». Nous y mettrons en lumière un ensemble de hadiths mensongers et largement répandus,

mais dépourvus de fondement avéré ; nous en exposerons le degré d'authenticité, nous éclairerons les causes de leur diffusion, puis nous les confronterons au critère de la Sunna authentique, afin de présenter, en contrepartie, les textes établis qui nous en dispensent et en réalisent pleinement les finalités.

Quant au hadith objet de ce numéro : « **Il est deux catégories d'hommes qui, lorsqu'elles sont droites, entraînent la rectitude du peuple, et qui, lorsqu'elles se corrompent, entraînent sa corruption : les gouvernants et les savants** », il s'agit d'un propos largement répandu parmi les gens et attribué au Prophète ﷺ. Toutefois, les spécialistes du hadith ont établi qu'il n'est pas authentiquement rapporté du Prophète ﷺ sous une forme remontant jusqu'à lui.

Plus d'un savant l'a mentionné parmi les hadiths non avérés et a jugé qu'il s'agit d'une parole faussement attribuée au Messager d'Allah ﷺ. Ce jugement a notamment été rapporté par Abou Nou'aym dans son ouvrage *Hilyat El-Awliyâ'* (4/96), ainsi que par Ibn 'Abd El-Barr dans son livre *Jâmi' Bayân El-'ilm*.

Peut-être, si l'on approfondissait les raisons de la diffusion de cette parole et de son attribution au Prophète ﷺ, constaterait-on que cela tient à la clarté de son sens et à la force de son effet sur les auditeurs. En effet, elle évoque deux catégories qui comptent parmi les piliers les plus importants de la société et sur lesquelles repose la responsabilité de l'organisation et de l'encadrement de la communauté, tant sur le plan politique que spirituel. Le lien qui les unit à la société est étroit, chacun ne pouvant se passer de l'autre ; c'est ce qui confère à cette parole une force logique que tout esprit peut aisément admettre.

Or, si nous soumettons le sens de ce hadith à l'épreuve de la Sunna authentiquement transmise, nous constaterions que la législation islamique a effectivement établi l'importance de la droiture des détenteurs de l'autorité et des gens de science, mais au moyen d'expressions authentiquement établies, et non par cette formulation précise.

Dans le Livre d'Allah, exalté soit-Il, cette idée se trouve réunie dans Sa parole, pleine de majesté : « **Ô vous qui avez cru ! Obéissez à Allah, obéissez au Messager et à ceux d'entre vous qui détiennent l'autorité** » [Coran, 4:59]. Dans ce noble verset, après nous avoir ordonné d'obéir à Lui et à Son Messager ﷺ, Allah nous a enjoint d'obéir à ceux qui détiennent l'autorité. Or, comme l'ont expliqué plus d'un savant, cette expression désigne à la fois les gouvernants et les savants. Les savants sont d'ailleurs unanimes sur l'obligation de leur obéir dans tout ce qui ne constitue pas une désobéissance à Allah. Cet accord a notamment été rapporté par le Qadi 'Iyâd et d'autres encore.

Dans la Sunna prophétique, il est rapporté dans les deux Sahîh cette parole du Prophète ﷺ : « **Chacun de vous est un berger, et chacun de vous est responsable de son troupeau** ». Ce hadith met en lumière la responsabilité qui incombe au gouvernant, au savant, ainsi qu'à tous ceux qui sont investis d'un devoir d'éducation et d'orientation. De même, de nombreux textes prophétiques sont venus confirmer ce sens, sans toutefois réunir ces deux catégories dans

un seul et même hadith.

Ce propos se trouve d'ailleurs suffisamment remplacé par un ensemble de hadiths authentiques qui en établissent le sens de manière plus sûre et plus précise. Le Prophète ﷺ a en effet montré que la disparition des savants annonce la corruption des situations ainsi que la propagation de l'ignorance et de l'égarement, ce qui influe directement sur la dégradation de la société. Il a dit ﷺ : « **Certes, Allah ne retire pas la science en l'arrachant des cœurs des serviteurs, mais Il la retire en rappelant les savants** ». Il a également mis sévèrement en garde contre la trahison des détenteurs de l'autorité envers ceux qui sont sous leur responsabilité, en raison des graves désordres qu'elle engendre dans la société. Il a dit ﷺ : « **Il n'est aucun serviteur à qui Allah confie une responsabilité sur des sujets, et qui meurt le jour où il meurt en ayant trompé ceux dont il avait la charge, sans qu'Allah ne lui interdise le Paradis** ».

Ces textes authentiquement établis dispensent de recourir à ce qui n'est pas avéré, car ils réunissent à la fois l'authenticité de l'attribution et la force de la signification, et ils expriment pleinement l'idée visée, sans ajout ni défaut.

En somme, la parole largement répandue « Il est deux catégories d'hommes qui, lorsqu'elles sont droites, entraînent la rectitude du peuple, et qui, lorsqu'elles se corrompent, entraînent sa corruption : les gouvernants et les savants... » ne peut être attribuée authentiquement au Prophète ﷺ. Elle relève plutôt des paroles mensongèrement forgées et faussement imputées au Prophète ﷺ, même si son sens général demeure juste, en ce qu'il souligne l'influence déterminante des savants et des gouvernants dans la réforme ou la corruption des sociétés.

Toutefois, la méthode correcte exige que l'on s'en passe et qu'on lui substitue les textes établis de la Sunna, dont les formulations sont claires et qui allient l'authenticité de la chaîne de transmission à la force du sens. C'est ainsi que se réalise pleinement l'objectif recherché, tout en préservant l'exactitude de l'attribution au Prophète ﷺ.

LUMIÈRE ET LIEUX SAINTS DE L'ISLAM

À LA DÉCOUVERTE DES MOSQUÉES DU MONDE

97.

LA MOSQUÉE DE CORDOUE

LA MOSQUÉE DE CORDOUE : GÉOMÉTRIE DE PIERRE ET MÉMOIRE D'EL-ANDALOUS

Par Noa Ory

À Cordoue, au cœur de l'Andalousie, se dresse un édifice dont la beauté défie les catégories. La Grande Mosquée, devenue cathédrale, est l'un des témoignages les plus saisissants de l'histoire islamique en Europe. Fondée au VIII^e siècle par l'émir omeyyade Abd El-Rahman Ier, elle fut agrandie à plusieurs reprises, au fil des dynasties, jusqu'à devenir l'une des plus vastes mosquées du monde musulman. Chaque extension respecte l'harmonie initiale tout en enrichissant l'ensemble, donnant au lieu une impression d'infini maîtrisé.

Son architecture est immédiatement reconnaissable.

Une forêt de plus de huit cents colonnes de marbre, de jaspe et de granit soutient une suc-

cession d'arcs en fer à cheval, alternant briques rouges et pierres blanches.

Ce jeu de couleurs, devenu emblématique, n'est pas seulement décoratif : il permet une élévation plus grande des voûtes tout en assu-



rant stabilité et légèreté.

La lumière, filtrée et diffuse, circule entre les alignements de colonnes, créant un espace à la fois ouvert et méditatif.

Au cœur de l'édifice, le *mihrab*, niche indiquant la direction de La Mecque, constitue un chef-d'œuvre absolu. Orné de mosaïques byzantines aux motifs dorés et végétaux, il témoigne des échanges artistiques entre les mondes islamique et méditerranéen.

Ici, l'art n'est pas simple ornement : il élève le regard et guide la contemplation.





A l'extérieur, la cour des orangers prolonge l'espace de prière.

Les arbres, alignés avec rigueur, accompagnent les ablutions et inscrivent la mosquée dans un dialogue constant entre nature et architecture. Après la Reconquista en 1236, l'édifice est transformé en cathédrale.

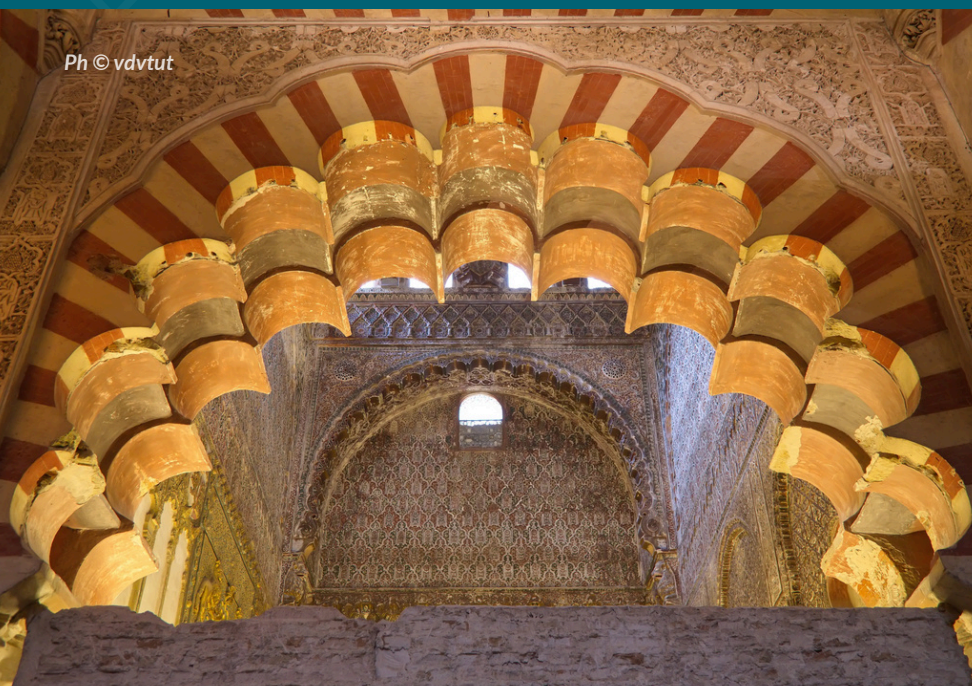
Au XVI^e siècle, une nef chrétienne est édiflée en son centre, introduisant une verticalité nouvelle au cœur de l'horizontalité islamique. Ce geste architectural, longtemps débattu, donne aujourd'hui à la Mezquita sa singularité :

un espace où deux traditions se superposent sans s'effacer totalement.

La Mosquée de Cordoue n'est donc pas seulement un monument.

Elle est une stratification d'époques, de styles et de significations.

Elle rappelle qu'une architecture peut être à la fois lieu de culte, œuvre d'art et archive vivante. Et dans l'équilibre fragile entre ses lignes répétées et ses transformations, elle suggère, sans jamais l'imposer, qu'aucune civilisation ne se construit hors du temps, ni tout à fait seule.











Les Mots voyageurs



D'après le *Dictionnaire des mots français d'origine arabe* de Salah Guermiche

92 | HONGRE

Par Noa Ory

Certains mots qui portent en eux une histoire plus vaste que leur simple usage, des mots dont la trajectoire dit autant des peuples que des objets qu'ils désignent. Hongre, aujourd'hui presque relégué au vocabulaire spécialisé, appartient à cette catégorie discrète où la langue conserve, à bas bruit, la mémoire des circulations anciennes.

Le terme surprend d'abord par sa dureté phonétique, presque heurtée. Rien, à première vue, ne laisse deviner qu'il procède d'un lent cheminement à travers les langues et les territoires. Et pourtant, l'étymologie nous entraîne loin, bien au-delà du simple animal auquel il renvoie. Le mot plonge ses racines dans le latin médiéval *hungarus*, lui-même lié au nom des Hongrois, ces cavaliers venus des steppes, dont l'irruption en Europe a durablement marqué les imaginaires.

C'est là que la langue révèle un de ses mécanismes les plus subtils : le glissement métonymique. Le cheval venu de Hongrie, réputé pour certaines pratiques d'élevage, devient progressivement le référent du mot. Puis, par spécialisation, hongre en vient à désigner non plus l'origine, mais l'état : celui du cheval châtré. Ce déplacement du sens, du peuple à l'animal, puis de l'origine à la condition, dit quelque chose de la manière dont les langues fixent des usages avant même de les expliquer.

Il ne s'agit pas d'un simple raccourci lexical. Derrière ce mot se dessine une économie, celle des échanges médiévaux, des routes commerciales, des savoir-faire circulant d'un espace à l'autre. Le cheval hongrois, ou supposé tel, portait avec lui une réputation technique, un mode de traitement, une manière de faire. La langue, fidèle à sa logique propre, a retenu le signe le plus saillant et en a fait un nom.

Mais comme souvent en étymologie, plusieurs récits coexistent. Certains font remonter le mot à une racine turque, *ogur*, signifiant « flèche », utilisée pour désigner les Magyars eux-mêmes. D'autres évoquent des recompositions plus tardives, des rapprochements savants, voire des hypothèses abandonnées. Cette pluralité n'est pas un défaut de la science étymologique ; elle en est la condition. Car la langue n'est pas un système figé, mais une stratification de sens, où cohabitent des traces parfois contradictoires.

Ce qui demeure, en revanche, c'est la transformation du mot au contact de l'usage. Dès le XVII^e siècle, hongre ne renvoie plus à une origine géographique, mais à une caractéristique précise. Le terme s'applique ensuite, par extension, à l'homme lui-même, selon une logique bien connue des langues : celle du passage de l'animal au social, du descriptif au figuré. Là encore, la langue ne se contente pas de nommer ; elle transpose, elle projette, elle interprète.

Il y a, dans ce parcours, une leçon plus large. Les mots ne sont pas de simples outils neutres. Ils sont des archives. Ils conservent la trace des rencontres, des dominations, des échanges techniques, des imaginaires collectifs. Dire hongre, c'est, sans le savoir, convoquer l'histoire des migrations, des guerres, des pratiques d'élevage et des circulations commerciales qui ont façonné l'Europe.

A l'heure où l'on interroge les identités, les appartenances et les héritages, l'étymologie rappelle avec une certaine douceur que les langues, elles, n'ont jamais été pures. Elles sont faites de croisements, d'emprunts, de déplacements. Elles vivent de ce qu'elles accueillent.

Ainsi, derrière un mot apparemment modeste, presque oublié du langage courant, se déploie une histoire dense, où se mêlent géographie, technique et imaginaire. Et c'est peut-être là, dans cette capacité à contenir plus que ce qu'ils disent, que réside la véritable noblesse des mots.

■







Plumes en éveil : un livre coup de cœur

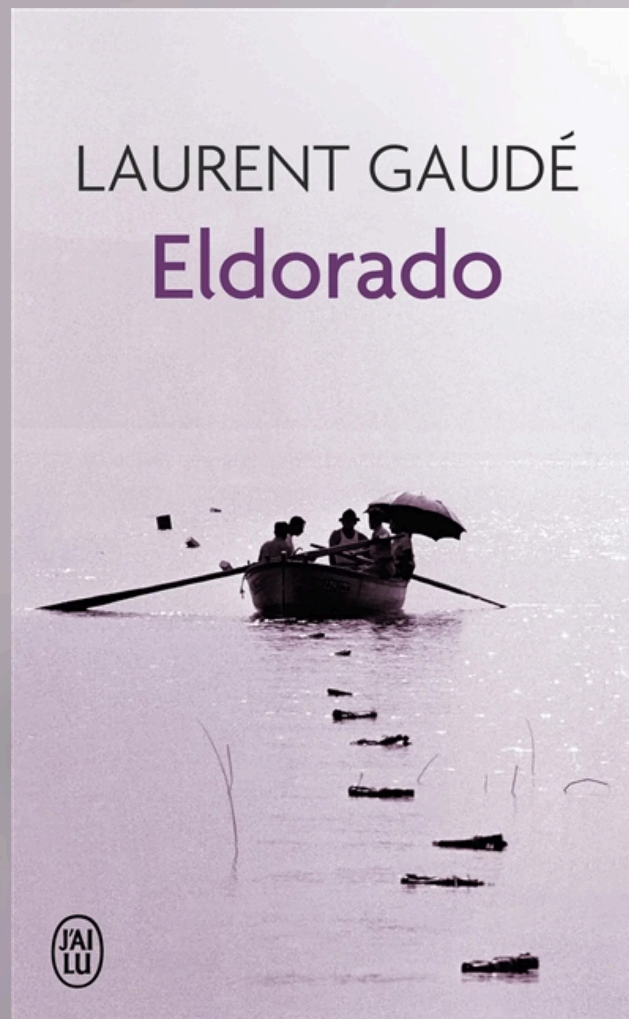


ELDORADO
LAURENT GAUDÉ

RÉSUMÉ

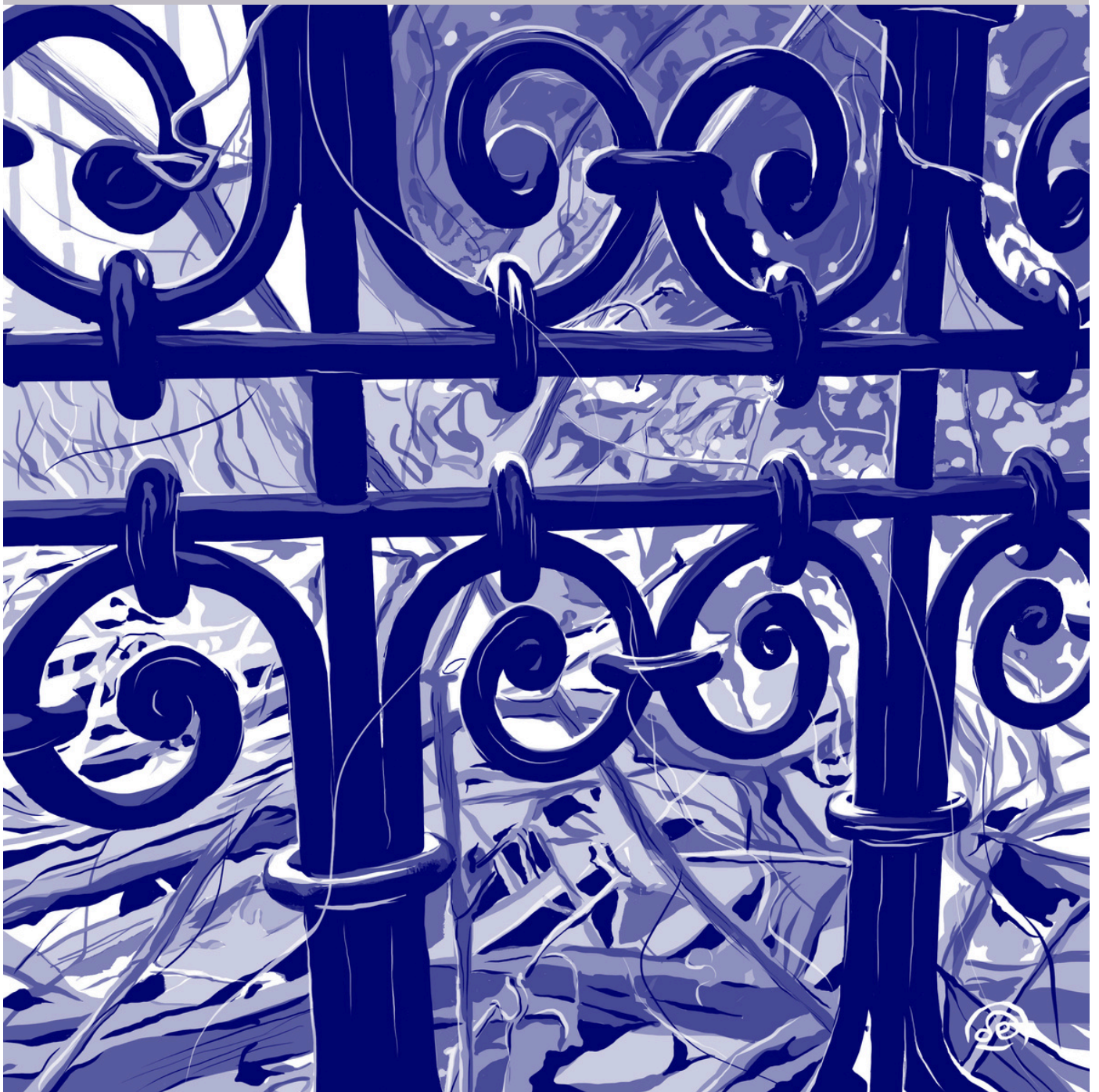
« Aucune frontière ne vous laisse passer sereinement. Elles blessent toutes. »

Pour fuir leur misère et rejoindre l'« Eldorado », les émigrants risquent leur vie sur des bateaux de fortune... avant d'être impitoyablement repoussés par les gardes-côtes, quand ils ne sont pas victimes de passeurs sans scrupules. Le commandant Piracci fait partie de ceux qui sillonnent les mers à la recherche de clandestins, les sauvant parfois de la noyade. Mais la mort est-elle pire que le rêve brisé ? En recueillant une jeune survivante, Salvatore laisse la compassion et l'humanité l'emporter sur ses certitudes...



Le dessin de la semaine

PAR JUSTIN MARRON



La citation de la semaine

MONTESQUIEU

“

**La liberté consiste à pouvoir faire
tout ce qui ne nuit pas à autrui.**

”

DE L'ESPRIT DES LOIS
- 1748 -

Événements

à venir ou en cours

CONFÉRENCE

"Al-Ghazâlî, revivificateur des sciences religieuses" avec Hassan Boutaleb

Les Éditions Albouraq et la Grande Mosquée de Paris vous invitent à une conférence consacrée à Al-Ghazâlî, figure majeure de la pensée islamique classique, connu comme le rénovateur du siècle et le revivificateur des sciences religieuses. Présentée par Hassan Boutaleb.

 **SAMEDI 25 AVRIL 2026**
14H-17H

 **GRANDE MOSQUÉE DE PARIS**
PLACE DU PUIITS DE L'ERMITE, 75005 PARIS

 **INSCRIPTION GRATUITE**
GRANDEMOSQUEEDEPARIS.FR

CONCOURS

La Grande Mosquée de Paris crée son concours international de calligraphie arabe

À l'occasion de son centenaire (1926-2026), la Grande Mosquée de Paris crée un concours international de calligraphie arabe afin de célébrer un siècle de rayonnement spirituel, culturel et artistique. Il sera décerné en septembre 2026. **Candidature avant le 31 mai 2026.**

 **SEPTEMBRE 2026**

 **GRANDE MOSQUÉE DE PARIS**
PLACE DU PUIITS DE L'ERMITE, 75005 PARIS

 **CANDIDATURE SUR NOTRE SITE**
GRANDEMOSQUEEDEPARIS.FR

ÉVÉNEMENT

"Célébration du cheval arabe" autour de l'œuvre de Marine Oussedik

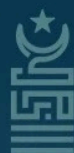
En cette année de centenaire, la Grande Mosquée de Paris vous invite à redécouvrir la place singulière que le majestueux cheval arabe occupe dans la culture et la spiritualité du monde arabo-musulman, source d'une rencontre entre l'Orient et l'Occident.

Cet événement exceptionnel mettra à l'honneur le travail de Marine Oussedik, artiste de renommée internationale, qui a consacré sa vie et son œuvre aux chevaux, grâce à l'exposition Chevaux du vent (du 29 avril au 29 mai 2026) et à des ateliers de dessin qu'elle donnera en mai. Deux conférences, de Xavier Guibert et de François Pouillon, enrichiront encore la découverte du thème.

Retrouvez le programme de l'événement et les moyens de s'inscrire aux activités sur notre site internet grandemosqueede.paris.fr

 **29 AVRIL AU 29 MAI 2026**
TOUS LES JOURS SAUF LE VENDREDI

 **GRANDE MOSQUÉE DE PARIS**
PLACE DU PUIITS DE L'ERMITE, 75005 PARIS



GRANDE
MOSQUÉE
DE PARIS

CONFÉRENCE
À LA GRANDE MOSQUÉE
DE PARIS



ALBOURAQ



Al-Ghazâlî

*Revivificateur des sciences
religieuses*

Hassan Boutaleb

Sam. 25 avril 2026
de 14h à 17h
à la Grande Mosquée de Paris

INFOS

📍 2 bis Pl. du Puits de l'Ermitte, Paris 75005

🚇 Place Monge

Inscription gratuite en ligne





100 ANS DE LUMIÈRE
DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

CÉLÉBRATION DU CHEVAL ARABE

Exposition des œuvres de
Marine Oussedik



grandemosqueedeparis.fr



GRANDE
MOSQUÉE
DE PARIS

Exposition
du 29 avril
au 29 mai 2026

الجمهورية العربية السورية
جمهورية مصر العربية



GRANDE
MOSQUÉE
DE PARIS



100 ANS DE LUMIÈRE
DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

À L'OCCASION DU CENTENAIRE
DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS
1926-2026

SEPT. 2026

1ERE ED.

CONCOURS INTERNATIONAL de calligraphie arabe

Thuluth | Naskh | Nasta'liq | Diwani | Kufi | Maghribî

CANDIDATURE

AVANT LE 31 MAI 2026



CONCOURS INTERNATIONAL
de calligraphie arabe
GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

grandemosqueedeparis.fr









Ph © Guillaume Sauloup



GRANDE
MOSQUÉE
DE PARIS



100 ANS DE LUMIÈRE
DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

